MADAGASCAR
Revue de Presse août 2009

SOMMAIRE

Page

La crise politique **01**

03/08/09 : La société civile exige des 4 mouvances un accord à Maputo 03
06/08/09 : Début du Sommet de Maputo 07
10/08/09 : Signature des Accords de Maputo 10
11/08/09 : Après la fin du Sommet, le débat se poursuit sur la question de l'amnistie 14
16/08/09 : Andry Rajoelina revendique la direction de la nouvelle Transition 20
18/08/09 : Un mémorandum adressé au GIC par la mouvance Ravalomanana 23
20/08/09 : Le Sommet de Maputo II s'annonce « encore plus dur » que Maputo I 27
24/08/09 : Unanimité des forces vives pour signer la Charte de Maputo 32
25/08/09 : Début du Sommet de Maputo II et constat d'échec 33
29/08/09 : Andry Rajoelina demande jusqu'au 4 septembre pour consulter « *les forces de changement* » 36

Droits humains, situation humanitaire, gouvernance 40

Communiqué du CCOC, Unicef, aide alimentaire d'urgence, accès à l'eau, enrichissement illicite

Actualité économique 43

Impacts économiques de la crise politique 43
Relations avec les bailleurs de fonds 43
Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, environnement, ressources naturelles 46
Sécurité alimentaire – devenir du groupe Tiko 48

LA CRISE POLITIQUE

1er & 2 août : dans un avis de nature politique, la HCC souhaite le maintien de Monja Roindefo. La « *Convention du Panorama* » adopte un projet de Charte et constitue un bloc élargi pour le Sommet de Maputo. La participation de plusieurs leaders « *légalistes* » suspendue à une décision de justice et à l'accord de la HAT

Selon la HCC, Monja Roindefo ne peut être révoqué : la juridiction constitutionnelle s'oppose à tout remplacement du Premier ministre jusqu'à la mise en place de nouvelles dispositions régissant la Transition. Dans l'avis qu'elle a rendu, plus politique que juridique, elle déclare : « *Le principe de continuité de l'État requiert le maintien des institutions énoncées dans la résolution de la Haute autorité de la Transition*». Il ne pourrait donc être remplacé qu'après

adoption d'une nouvelle résolution régissant la Transition, par exemple l'adoption d'une Charte. L'avis répond à une lettre que le Premier ministre avait adressée à la HCC le 27 juillet, démarche apportant du crédit aux bruits de remaniement qui ont circulé ces dernières semaines et confirmant l'existence de tentatives visant à mettre le Premier ministre sur la touche. La « *convention d'Epinal* », (non démentie à ce jour) menée par l'éminence grise, Norbert Ratsirahonana, mettait le Premier ministre hors circuit. La cohabitation entre Andry Rajoelina et Monja Roindefo devrait donc se poursuivre, malgré les divergences entre les deux hommes. Selon certains observateurs, la HCC donne une fois de plus l'impression d'utiliser le droit selon ses convictions. La HAT est visiblement divisée. La perspective de l'élection présidentielle fait craindre à certains TGVistes une candidature Monja Roindefo, en dépit du score dérisoire qu'il avait fait à la dernière élection présidentielle (26 voix !). Il a été reproché également au

Premier ministre d'adopter des positions trop intransigeantes vis-à-vis de la communauté internationale ; on lui doit des « *braquages verbaux* » qui n'ont pas été appréciés.
A noter que le gouvernement de la HAT est toujours incomplet : 4 postes ministériels sont encore vacants, notamment celui de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et celui des Mines, deux ministères pourtant sensibles du fait des secteurs qu'ils gèrent.

« *Convention du Panorama* » : un bloc pour le sommet de Maputo. La convention organisée par la Médiature de la République a permis de voir se dessiner une tendance à un bloc élargi qui soutient la HAT en vue des négociations de Maputo. La réunion avait pour objectif de signer une Charte de la Transition à soumettre au Sommet de Maputo, selon les explications de la Médiatrice, Monique Andréas Esoavelomandroso. La création des « *courants* » Roland Ratsiraka et Jean Lahiniriko mais également celle du Leader Fanilo a été officialisée. Une initiative proposée par Andry Rajoelina, président de la HAT, afin d'« *élargir les mouvances* ».
Les mouvances Ratsiraka et Ravalomanana ont brillé par leur absence. Des alliés du TIM au sein de l'Alliance démocratique, le mouvement regroupant des partis militant pour le retour de Marc Ravalomanana, ont pourtant répondu à l'invitation. Pierrot Rajaonarivelo a envoyé des représentants mais ils n'ont pas participé à la totalité des débats, déçus par le fait que la question de l'amnistie n'ait pas été abordée, contrairement aux engagements qui auraient été donnés par le nonce apostolique. Ils ont mis en cause également *« le soi-disant élargissement des mouvances »*, qui masquerait en fait une démultiplication de la mouvance Rajoelina, destinée à peser plus lourd lors des négociations et à justifier d'un plus grand nombre de postes dans la future Transition qui sortirait de Maputo. La mouvance Pierrot Rajaonarivelo est cependant revenue pour signer le projet de Charte.
Un projet de Charte de la Transition a été adopté au terme de laborieuses négociations. Andry Rajoelina et Monja Roindefo se verraient confirmés dans leurs fonctions. Des élections seraient organisées dans un délai de 18 mois à compter de la signature de la Charte. Le Parlement serait remplacé par un Conseil Supérieur de la Transition de 65 membres et un Congrès de la Transition de 150 membres, auquel s'ajouterait un Conseil national de Réconciliation de 13 membres, un Conseil économique et social de 150 membres et une Commission Electorale Nationale Indépendante.
Tous les membres des nouvelles institutions seraient nommés par le président de la HAT.
La HCC serait maintenue dans sa composition, son organisation et son fonctionnement. Concernant les anciens chefs d'Etat, un statut spécial serait adopté par les deux Chambres législatives de la Transition. Ce statut serait applicable également au chef de l'Etat de la Transition et aux anciens chefs d'Institution. A propos de l'amnistie, le projet prévoit qu'*« elle n'annule pas les crimes et délits constitutifs d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique des personnes »*.
À entendre Monique Andréas, la Charte adoptée «*sera remise à qui de droit, à savoir la HAT et le Groupe de contact*». Ny Hasina Andriamanjato, ministre des Affaires étrangères et chef de délégation de la mouvance Rajoelina, a insisté sur la légitimité de la démarche. «*La Médiature n'a pas été mise en place par la Transition et le médiateur a été désigné par le précédent gouvernement. Elle a fait son devoir, même si certains n'ont pas répondu à l'invitation*», a-t-il indiqué, faisant allusion à l'absence des mouvances Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana à la réunion.
Le Comité préparatoire de la Conférence nationale s'est interrogé sur l'utilité des propositions issues des Assises régionales, du fait que désormais c'est la Charte du Panorama qui sera défendue à Maputo. Le comité considère que cette Charte n'est pas issue d'un « *processus participatif, inclusif, consensuel, neutre et représentatif* ».

Sobika estime que cette Charte a peu de chances d'être acceptée par la communauté internationale et risque de subir le même sort que la feuille de route présentée par la HAT à Bruxelles : « *Avec ce "supprimer - remplacer " des institutions, on est là, très loin d'un "retour à*

l'ordre constitutionnel souhaité par la communauté internationale. On peut même dire qu'on s'en éloigne à très grands pas puisqu'on supprime des mandats électifs (ceux des députés notamment) par des personnes nommées ! ». Quant au prolongement à 18 mois de la durée de la Transition, il risque également de poser problème. « *Ce qui semble vraiment "bizarre" par ailleurs, c'est cette "République des nominations" qui se met en place. Il n'y a plus de représentativité directe, tout le monde est nommé ! Selon cette Charte, 378 personnes seront nommées pour intégrer les nouvelles institutions* ». 378 personnes à placer et qui vont coûter cher ! « *Enfin, 378 personnes et 4 nouvelles institutions à gérer, autant le dire, ce sera une usine à gaz infernale ! Les conflits politiques vont être inévitables, l'économie sera de toute façon bloquée par cette échéance de 18 mois* ».

Manandafy Rakotonirina a été désigné par Marc Ravalomanana pour diriger la délégation qui se rendra à Maputo. Deux vols spéciaux pris en charge par le GIC pour acheminer les délégations, ont été programmés pour le 4 août, date à laquelle Manandafy Rakotonirina doit comparaître à la barre, après 3 mois de résidence surveillée. Le gouvernement français mettra à la disposition de Didier Ratsiraka un avion pour lui permettre de rejoindre la capitale mozambicaine. Marc Ravalomanana, actuellement en Afrique du Sud, pourrait prendre un vol régulier.

Des démarches ont été faites par la mouvance Ravalomanana afin que Manandafy Rakotonirina puisse se rendre au Mozambique. Il aurait signé une lettre d'engagement où il est stipulé qu'il retournera à Madagascar après Maputo. La décision relèverait du conseil des ministres de la HAT. Olivier Rakotovazaha, ministre « *légaliste* » frappé d'interdiction de sortie du territoire, devrait également obtenir une autorisation. C'est le cas enfin du député « *légaliste* » Raharinaivo Andrianatoandro, actuellement en garde à vue à la CNME avec les trois autres commanditaires présumés des attentats à la bombe (le cinquième homme, Andry Ralijaona, restant jusqu'à présent introuvable). Leur garde à vue de 15 jours devait prendre fin la veille du départ pour Maputo.

Destitution de Michèle Ratsivalaka, maire par intérim : en attente de la décision du préfet de police. Celui-ci n'a toujours pas fait savoir si la décision du conseil municipal est recevable ou non, suite à son vote unanime du 15 juillet. Le 20 juillet, une manifestation de soutien avait été organisée par les employés de la communauté urbaine.

Elections : l'ONU et l'UE ont refusé tant que… Selon *Tribune*, Ny Hasina Andriamanjato a adressé le 1er juillet des lettres de demande d'assistance pour l'évaluation de la capacité électorale de Madagascar à l'UE et aux Nations unies. L'UE, par l'intermédiaire de Stefano Manservisi, aurait rejeté la demande en raison du non respect des Accords de Cotonou et du caractère unilatéral de la feuille de route de la HAT. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU, Lynn Pacoe, aurait fait une réponse similaire, exprimée « *de manière plus diplomatique* »

Un candidat présidentiel des Merinas ? *Tribune* fait état d'une information parue dans la *LOI* : « *Des dignitaires merinas veulent un candidat unique à la prochaine présidentielle pour ne pas perdre le pouvoir. Plusieurs cercles de dignitaires merinas sont à la recherche d'une perle rare* ». L'objectif est d'éviter un éparpillement des voix. Parmi les perles rares de consensus, ils ont trouvé une personnalité qu'ils pourraient sponsoriser. « *Un des noms qui leur est venu à l'esprit est celui d'Hajo Andrianainarivelo, ministre de la Décentralisation du gouvernement de la HAT* ».

3 & 4 août : la société civile exige des 4 mouvances un accord à Maputo. Monja Roindefo persiste à vouloir préserver son poste de Premier ministre

Sommet de Maputo : la société civile fait pression pour la signature d'un accord inclusif de gestion consensuelle de la Transition. En cas d'échec du dialogue, leurs dirigeants ont menacé de passer à l'acte et de prendre des mesures appropriées. Cette position a été adoptée par une douzaine d'entités de la société civile (PFNOSCM, KMF/CNOE, SEFAFI, CDE, GESCI, CCOC, entre autres). « *La société civile exige l'apposition de signature de ceux qui se rendront à Maputo. C'est une exigence et non une demande. La crise devrait se terminer à Maputo* », ont-t-ils déclaré en présence des dirigeants de différentes formations.

Dans quelles dispositions d'esprit les acteurs de la crise se rendent-ils au Sommet ? « *Le Sommet commencera le 5 août mais la durée sera à déterminer […] en fonction de l'évolution des discussions* », a expliqué sous couvert d'anonymat un membre de la médiation. Prudente, celle-ci n'a assigné aucun objectif précis à la rencontre. Pour le médiateur de l'UA, Ablassé Ouedraogo, « *cette rencontre des quatre chefs de file constitue une étape dans le processus de recherche de solution consensuelle pour une sortie de crise*. […] *Ces quatre personnalités ont la clé pour résoudre le problème* ». Mais, a-t-il ajouté, « *nous n'allons pas à Maputo pour signer quoique ce soit. Nous y allons pour que ces quatre se parlent et brisent la glace. Si par miracle on avait une volonté manifeste d'adopter une Charte qui peut gérer la Transition, nous sommes preneurs* ». Emmanuel Rakotovahiny, responsable de la délégation Zafy, a été plus direct : les quatre chefs « *vont laver leur linge sale ensemble, c'est une bonne chose […]. Il faut qu'ils aient un peu d'humilité pour reconnaître leurs bêtises. […] Il n'y a plus d'excuse pour ne pas trouver de solution* ». Selon lui, les quatre hommes doivent « *surtout oublier leur intérêt personnel, sinon ils vont recevoir des jets de pierre en rentrant* ». Pour Fetison Andrianirina, chef de la délégation. Ravalomanana, « *il va y avoir une certaine crispation au départ, mais c'est le but de cette réunion* » de la surmonter. Contrairement à la médiation, il juge la réunion « *décisive et, si tout le monde veut le bien de ce pays, il va falloir que l'on arrive à un accord consensuel et inclusif* ». Le régime de Transition voit dans la rencontre une occasion d'amener Madagascar à une « *nouvelle République* ». « *Il faut mettre tout en oeuvre pour arriver à la 4ème République aux négociations de Maputo* », a assuré la HAT.

Maputo : une extrême méfiance prévaut dans le camp TGViste. Andry Rajoelina s'y rend avec ses repas, son médecin personnel et des gardes rapprochés de confiance. « *Il observera ainsi les règles de prudence et de sécurité nécessaires, pour rassurer le Peuple* **»,** a-t-il précisé**.** La présidence de la HAT a jugé bon d'apporter cette précision dans un communiqué qui laisse penser à l'opinion qu'Andry Rajoelina craint pour sa vie. *Tribune* considère que cette déclaration risque de froisser ses hôtes mozambicains. Rendre public ce communiqué dans les circonstances actuelles laisse libre cours à toutes les interprétations. « *A ce rythme, on peut penser qu'il n'y aura pas de champagne ni de toast pour saluer la conclusion d'un accord; si accord il y a* », conclut le quotidien.

Entre le président de la HAT et le Premier ministre l'écart se creuse : dans une interview à *L'Express*, Monja Roindefo a déclaré de façon implicite son intention de rester en fonction quelle que soit la solution retenue au Sommet de Maputo. « *Je suis le Premier ministre de consensus. La Convention du Panorama maintient Monja Roindefo à la tête du gouvernement. La HCC, dernier rempart de la légalité, confirme la fondation juridique de la Transition. Il ne faut pas non plus oublier les aspirations populaires sur la place du 13-Mai. Il faut respecter tout cela, ne pas aller à contre-courant. Le cas contraire ne relèvera pas de la responsabilité de Monja Roindefo* », a-t-il notamment prévenu.
Répondant à une question sur les « *magouilles* » qui saperaient l'autorité du régime, il a déclaré : « *Nous sommes en période de transition, moment propice pour les escrocs de tout bord. En pareil moment, les magouilles sont à leur paroxysme, mais nous restons vigilants. Le Bianco, le*

CNME sont sur le coup, parallèlement avec d'autres enquêtes. La bonne gouvernance est un effort permanent ».

Charte de la Transition : pas de budget pour toutes les « *seza* » ! *Midi* revient sur la composition jugée pléthorique des nombreux organes de la Transition qui figurent dans le projet adopté au Panorama. *« Ceux qui ont élaboré et/ou signé la Charte de la Transition version 2009 n'ont visiblement pas tenu compte – au propre comme au figuré – des caisses de l'Etat. En effet, il n'y aura jamais assez de postes budgétaires pour toutes ces « seza », à moins que leurs titulaires ne soient disposés à travailler bénévolement ou à la limite toucher des salaires symboliques (sans indemnités ni avantages en nature). Et ce, « dans l'intérêt supérieur de la Nation », pour reprendre une expression par trop galvaudée au sein de la classe politique* ».

Procès de Manandafy Rakotonirina : pas de liberté provisoire. Manandafy Rakotonirina, Ihanta Randriamandranto ainsi que les deux colonels n'ont pas obtenu la liberté provisoire. Le verdict est reporté au 25 août. Le MFM avait demandé une liberté provisoire pour Manandafy Rakotonirina afin que ce dernier puisse assister et représenter la mouvance Marc Ravalomanana à Maputo. Le Premier ministre **« *légaliste* »** a affronté le juge en l'absence de son avocate, Me Noro Rabemananjara, qui se trouve depuis plus d'une semaine en prison avec les éléments du dossier en sa possession.
4 chefs d'inculpation ont été retenus, entre autre la destruction des biens d'autrui et l'usurpation de titre, rendant ses compagnons complices de tous ces actes. La défense a soulevé maintes exceptions, dont la présomption d'innocence et l'exception d'inconstitutionnalité. Ainsi, un vice de procédure a été soulevé par les avocats, au niveau de l'enquête. Seuls les officiers supérieurs de la police judiciaire, - rôle assuré par le Procureur de la République, substitut ou juge d'instruction -, ont la qualité de diriger les enquêtes, alors que dans le cas de ces *« légalistes »,* les militaires de la CNME ont assuré cette tâche. Outre la maltraitance, la défense a souligné qu'en ce qui concerne ces officiers supérieurs, il faut se munir préalablement de l'ordre de poursuite émanant du ministère de la Défense pour entamer l'enquête, une défaillance qui rendrait nulle la procédure. Le ministère public, en réponse, a signalé que ces officiers ont été arrêtés au Carlton en dehors de l'exercice de leur fonction. L'ordre de poursuite du ministère de la Défense nationale n'était donc pas indispensable. Il a ensuite souligné que la CNME avait été créée tout à fait légalement. Répondant à la question du président du tribunal, Manandafy Rakotonirina n'a pas caché qu'il continuait d'occuper le portefeuille de Premier ministre et d'utiliser ce titre, tout en insistant sur le fait que Marc Ravalomanana n'aurait pas renoncé à l'exercice de sa fonction de président de la République, car après le décret portant sa démission ainsi que la passation de pouvoir au directoire militaire, Marc Ravalomanana, se serait rétracté et aurait promulgué un autre décret portant nomination de son Premier ministre. Il a ensuite soutenu la thèse selon laquelle Marc Ravalomanana a été simplement suspendu de son poste, du 17 mars jusqu'au mois de septembre, sous l'effet d'un empêchement temporaire. Une situation très confuse, qui autoriserait un président suspendu de disposer encore du droit inaliénable de nommer un Premier ministre… Après 5 heures de débat, le tribunal a rejeté la demande de remise en liberté provisoire, en dépit de l'effort de la défense de soutenir que pour le bien de la Nation, il est indispensable de faire bénéficier son client d'une liberté provisoire afin qu'il puisse rejoindre Maputo. Le verdict de cette affaire sera mis en délibéré le 25 août.

Attentats : encore 22 personnes à arrêter selon le Colonel Ravalomanana. Le dossier concernant cette affaire a été remis au parquet. L'équipe du colonel Richard Ravalomanana n'attend plus que la délégation judiciaire pour pouvoir se lancer dans la poursuite des autres personnes non encore appréhendées car les pièces à conviction ont beaucoup contribué à l'identification des auteurs, mis à part les aveux des présumés coupables. En sus des 24

personnes déjà déférées au parquet, les forces de l'ordre vont devoir arrêter encore 22 personnes, dont 8 civils, 2 policiers, 5 gendarmes et 7 militaires. Le colonel a précisé que l'évaluation des 3.000 à 6.000 bombes avait été faite par rapport à la tuyauterie que les confectionneurs de bombes ont eue à leur disposition. Selon lui, les agents de police, gendarmes et militaires impliqués dans cette affaire sont en majorité issus de la garde présidentielle.

5 août : les Forces armées s'opposent au retour de Marc Ravalomanana. Ouverture du procès de Manandafy Rakotonirina et de ses 7 co-accusés. Les administrateurs civils rejettent la politisation de l'administration, qui se prolonge sous la HAT.

Forces armées contre le retour de Marc Ravalomanana. Quelques heures seulement après le départ des délégations pour le Sommet de Maputo, les hauts responsables des forces armées ont publié un communiqué pour manifester leur opposition au retour de Marc Ravalomanana au pouvoir, « *parce que cela entraînera inévitablement de graves troubles dans le pays* ». Toutefois, les hommes en treillis ne s'opposent pas à la tenue de la réunion de Maputo qui à pour but de résoudre la crise politique et ceci, dans le sens de l'intérêt supérieur de la Nation. Les hommes en uniforme ont recommandé aux quatre mouvances de ne pas s'aventurer à signer un accord au détriment des aspirations populaires. « *Les forces armées souhaitent que les différentes mouvances puissent disposer d'une assez grande marge de manœuvre pendant les négociations et qu'elles puissent prendre des décisions en toute liberté* ». Ce communiqué a été signé par les grandes figures militaires ayant soutenu la prise de pouvoir de Rajoelina au mois de mars notamment : le ministre des Forces armées (le colonel Noël Rakotonandrasana), le ministre de la Sécurité intérieure (le contrôleur général Organès Rakotomihantarizaka), le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général de Brigade Claude Ravelomanana, le commandant de l'Etat-major général de l'Armée malgache (Cemgam), le colonel André Ndriarijaona, le commandant de la Gendarmerie nationale (le colonel Bruno Razafindrakoto) et le directeur général de la Police nationale (le contrôleur général Johnson Rakotondratsima).
Commentaire de *La Vérité* : « *cette menace de prise de responsabilité au cas où aucun accord ne sortira à Maputo, signé ou non, est significative* ».

Le communiqué publié par les responsables des forces de l'ordre contre le retour de Ravalomanana a suscité de nombreuses réactions. Le président du Leader Fanilo juge normale la position des Forces armées, lesquelles se doivent, selon lui, de défendre les acquis de la lutte populaire contre la dictature. Ses reproches s'adresseraient plutôt à la communauté internationale dont la position serait trop éloignée de « *l'aspiration populaire* » et dont le choix des parties au dialogue (les quatre mouvances) ne serait ni légitime ni représentatif. Sur la « *Place de la légalité* », au Magro d'Ankorondrano, le révérend Andrianalijohn Ndriamanampy de l'Alliance démocratique, attribue cette déclaration à la «*peur du retour de manivelle* » qui travaillerait les hauts responsables de l'Armée. Les commentateurs s'interrogent sur l'origine du communiqué. *The Times of Madagascar* pense, en ce qui le concerne, qu'il n'est rien d'autre que l'œuvre endogène des militaires et qu'il faut d'ailleurs y voir la preuve qu'il y a bien eu un coup d'Etat à Madagascar. « *Si maintenant la Grande Muette s'y met aussi, le pays n'est assurément pas près de s'en sortir* » dit-il. Il émet cependant des doutes sur la disposition des Forces de l'ordre à véritablement mettre leurs menaces à exécution, au cas où celles-ci ne seraient pas écoutées.

Ouverture du procès de Manandafy Rakotonirina et de ses 7 co-accusés : aux accusations d'usurpation de titre et de mise en place d'un gouvernement insurrectionnel dont il fait

l'objet, Manandafy Rakotonirina oppose haut et fort sa position de « *Premier ministre* » légal car nommé par le président de la République élu au suffrage universel direct.

« *Grosses manipulations sur le Sommet* » : dans l'éditorial du *Time of Madagascar,* la communauté internationale en charge des discussions à Maputo est accusée de partialité. « *Les déclarations d'Ablassé Ouedraogo selon lesquelles la signature d'une Charte à l'issue de Maputo relèverait du « miracle » feraient en effet volontairement le jeu des dignitaires de la Transition en confortant leurs chances de maintenir le statut quo. « Sans préjuger de l'issue du Sommet, l'on s'étonne néanmoins de la publication de ces déclarations volontairement pessimistes la veille même des pourparlers à quatre, comme pour « gripper » le processus de Maputo. Au profit de qui ? Suivez mon regard, dirait l'autre ! »*

Syndicat national des administrateurs civils - Rejet des pratiques politico-administratives. Lors d'une conférence de presse, le syndicat a dénoncé la persistance de l'empiètement de la politique sur la fonction des administrateurs. Il a déclaré qu'en cette période de transition, l'administration territoriale ne devrait pas échapper à leur responsabilité. Il dénonce le fait que la HAT ait nommé à la tête des Régions des responsables qui n'ont pas tous la compétence requise et qui n'ont pas été formés au sein de l'ENAM ou d'une école d'administration internationale. Le Synnad exige du pouvoir de Transition le respect de la neutralité politique de l'administration et de la légalité, la valorisation des compétences locales, la bonne gouvernance des richesses économiques, l'amélioration des services administratifs rendus aux usagers, l'approche participative et inclusive à tous les niveaux. Il rappelle que le corps des administrateurs civils est le garant de la légalité et de la continuité de l'Etat. Contacté par le GIC, le Synnad a fait des propositions pour la mise en place de Commission électorale nationale indépendante (CENI).

6 août : début du Sommet de Maputo : déclarations de bonne volonté et guerre de communication masquant des positions très arrêtées. L'arsenal des « *attentats à la bombe* » très fortement revu à la baisse. La plupart des engins n'ont pas explosé.

Premières impressions de Maputo : les quatre présidents malgaches affichaient une disposition d'esprit positive à leur arrivée. Quand Albert Zafy exprime son désir de voir une Charte sortir de ces discussions, Didier Ratsiraka parle de « *l'intérêt supérieur de la Nation* », déclare qu'il lui importe peu de ne jouer aucun rôle dans la Transition et invite l'Assemblée réunie au Centre de conférence Joaquim Chissano à entonner l'hymne national. Marc Ravalomanana se dit quant à lui disposé à travailler avec tout le monde et Andry Rajoelina « *prêt à ce que la gestion de la Transition soit consensuelle et inclusive* ». A l'issue de la cérémonie officielle, les quatre protagonistes se sont échangés une poignée de main. Attitudes qui font dire à *La Vérité* que « *chacun des quatre chefs de délégations semble être résolu à adopter une décision commune* ».
Derrière ces déclarations de bonne volonté, les protagonistes semblent pour l'instant ne pas vouloir décamper de leurs positions respectives. Marc Ravalomanana qui, selon *L'Express*, aurait « *tout à gagner à Maputo* » affirme qu'il reste le président de Madagascar. Une détermination confirmée par le président du groupe TIM à l'Assemblée nationale, alors qu'il est interrogé sur le communiqué publié la veille par les militaires. Il rappelle alors en effet que l'objectif de son groupe reste effectivement de ramener « *Dada* » au pouvoir. Andry Rajoelina oppose à ces velléités l'existence et la gestion actuelle du pays par les structures de la Transition. *La Croix* juge que « *sur fond de crise économique et de division sociale, l'échec du Sommet de Maputo risquerait de marginaliser les modérés des différents camps et d'ouvrir la voie aux faucons* ». *Le Monde* et *La Vérité* parlent tous deux de la rencontre « *de la dernière chance* ».

Après trente minutes de discussions, il est décidé, sur proposition d'Albert Zafy, que la réunion se poursuive à huit clos entre les quatre principaux protagonistes et les membres du GIC. Selon *L'Express* c'est une « *guerre de communication* » qui se joue à Maputo comme en témoigne la présence des équipes de presse avec lesquels Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina se sont respectivement déplacés.

« *111 bombes retrouvées* » selon le colonel Richard Ravalomanana, depuis l'attentat du Leader Price de Tanjombato, selon le bilan présenté par le commandant de la circonscription de gendarmerie d'Antananarivo, n'évoquant plus les 3.000 bombes annoncées à l'époque. Les bombes ont été catégorisées en deux groupes : celles fabriquées avec des tuyaux et celles fabriquées avec des plastiques. Sur ces 111 bombes, seules 9 ont explosé dans 3 lieux différents. Les 102 bombes qui n'ont pas explosé ont été trouvées sur 7 lieux différents. Ce sont toutes des bombes fabriquées avec des tuyaux. Pour ce qui est des bombes fabriqués avec des plastiques, 49 ont été retrouvés intacts. Les forces de l'ordre ont aussi récupéré 13 bouteilles incendiaires, toutes intactes. Elles ont aussi récupéré des armes et des munitions : 10 armes dont 8 fusils Kalachnikov, et 227 munitions.

7 août : Le Sommet Maputo examine à huis clos deux questions brûlantes : la répartition des pouvoirs dans la future Transition et la question de l'amnistie. Le retour de Marc Ravalomanana au pouvoir semblait dores et déjà exclu. Mobilisation de la société civile pour la signature d'une Charte.

Déroulement du Sommet de Maputo : après des rencontres séparées avec les médiateurs internationaux, les discussions se sont poursuivies à huit clos entre les quatre anciens présidents. Deux questions brûlantes au menu des discussions en ce deuxième jour de réunion : la répartition des pouvoirs dans la future Transition et la question de l'amnistie. En ce qui concerne cette dernière, le débat tournait jusqu'ici autour de la délimitation factuelle (quelle(s) catégorie(s) de condamnés ?) et temporelle (quelle période ?) à appliquer à une éventuelle amnistie. La tension est montée d'un cran avec l'introduction des membres la HAT comme possibles bénéficiaires de l'amnistie, manière subtile mais explicite de suggérer que ceux-ci sont responsables de faits passibles d'inculpations et de sanctions.
Peu d'informations ont filtré des discussions, fermées aux médias. Le retour de Marc Ravalomanana au pouvoir semblait cependant exclue, comme l'a suggéré Joaquim Chissano, lorsqu'il a déclaré, au cours d'une interview, qu'il reconnaissait Andry Rajoelina comme président de la HAT (une « *Transition de fait* ») et que le « *retour à l'ordre* » réclamé unanimement par la communauté internationale depuis des mois « *veut dire dialogue, entre les Malgaches, qui va aboutir à la tenue des nouvelles élections devant élire le nouveau Président de Madagascar* ». En d'autres termes, Joaquim Chissano a confirmé qu'il n'a point indiqué que le retour à l'ordre constitutionnel veut dire retour de Marc Ravalomanana au pouvoir. A la sortie de la première journée de réunion, Andry Rajoelina a indiqué que l'« *on est loin d'une signature d'un accord* ». *L'Express* indique que des rumeurs font état d'une amnistie de fait accordée à Didier Ratsiraka.
Au sujet du communiqué des militaires, Fetison Rakoto Andrianirina, chef de la délégation Ravalomanana a déclaré que « *Les Forces armées ne devraient pas prendre une telle initiative au moment du sommet de Maputo* ». S'il s'interdit tout commentaire sur un problème qui, selon lui revient aux Malgaches, Joaquim Chissano a laissé cependant entendre que les Forces de l'ordre ont bien leur mot à dire dans la résolution de cette crise. Il a annoncé son intention de rencontrer les intéressés lors de sa prochaine visite au pays.

La société civile réunie à Ankerana exige la signature d'une Charte à Maputo. Son porte-parole Roland Razafindramanitra a déclaré : « *Nous exigeons la signature de cette Charte car*

sinon Madagascar sera isolé du reste du monde ». Il a confirmé par ailleurs son soutien à la « *Convention du Panorama* » élaborée quelques jours plus tôt par la Médiature de la République comme document de travail pour Maputo. Ses propositions sur le point litigieux de l'amnistie feraient de cette Convention « *un très grand pas vers une véritable réconciliation nationale* ».

Mairie d'Antananarivo : nomination prochaine d'un PDS. Au moment où la préfecture de police se prononce en faveur de Michèle Ratsivalaka et annule, sur motif de non respect des procédures, la décision de révocation votée par le conseil municipal d'Antananarivo dont elle a fait l'objet, celle-ci est nommée conseillère technique en charge des actions sociales auprès de la présidence de la HAT. On annonce la nomination d'un PDS (Président de Délégation Spéciale) pour prendre sa succession à la mairie de la capitale.
Au cours d'une conférence de presse tenue par les conseillers municipaux, ceux-ci ont exigé du nouveau PDS qu'il s'engage à dépolitiser la gestion de l'administration communale, qu'il garantisse la transparence de la gestion et la consultation permanente du conseil pour toutes les décisions concernant les affaires de la commune. Une véritable mise en garde lancée à l'endroit du nouveau PDS, afin que celui-ci tienne compte de l'importance de la collaboration entre l'organe de décision et l'organe délibérant de la mairie.

Les leader « *légalistes* » Raharinaivo Andrianantoandro, Razakariasy, Rabesahala et Mejamirado, ont été déférés devant le Parquet au terme de leur garde à vue. Ils sont désormais assignés à résidence fixe. Ces leaders du Magro, suspectés d'avoir commandité la série d'attentats à la bombe, ont été gardés à vue à la CNME. Leur comparution devant le doyen des juges d'instruction a duré 3 heures et s'est soldée par le rejet de leur demande de mise en liberté provisoire. Ils ont par la suite rejoint leur résidence surveillée à Ivandry mais peu après, des éléments des forces de l'ordre sont venus les chercher pour les conduire dans un autre lieu, non précisé, du côté d'Ambatolampy.

Comité de suivi des Assises : la Conférence nationale, seule solution à la crise. Les membres du Comité de suivi des résolutions des Assises nationales haussent le ton pour défendre les résolutions de Assises régionales. Le Comité ambitionne de soumettre toutes les résolutions des Assises régionales à la Conférence nationale, un programme qui ne devrait en aucun cas être abandonné car il conditionne la sortie du pays de la crise. Il demande à la communauté internationale d'accepter de prendre en considération toutes les contributions émanant de la base et qui sont le reflet des aspirations profondes de la population.

8 août : débats mouvementés à Maputo. Les pourparlers butent donc sur l'amnistie de Marc Ravalomanana. Un « *Maputo II* » se profile à l'horizon.

Echos de Maputo - Amnistie de Ravalomanana : Zafy et Ratsiraka pour, Andry Rajoelina contre. Les pourparlers entre les quatre chefs de file ont été très mouvementés au centre de conférence Joaquim Chissano. Andry Rajoelina a quitté la table de négociation après avoir refusé d'accorder une amnistie au président renversé Marc Ravalomanana. Un Marc Ravalomanana qui a fait une concession en acceptant de reporter son retour au pays. Les deux anciens présidents, Didier Ratsiraka et Zafy Albert, qui forment un solide tandem à Maputo, se sont ralliés pour revendiquer l'amnistie du président renversé. Ils jugent par contre que le retour au pays dans l'immédiat de ce dernier n'est pas pour arranger la situation politique à Madagascar. Après une interruption de quelques heures, à la demande d'Andry Rajoelina, les négociations ont repris, le président de la HAT ayant accepté de revenir à la table de négociation. Andry Rajoelina semblait contraint de consulter son équipe avant toute prise de position, contrairement aux trois autres chefs de file. Les pourparlers

butent donc sur l'amnistie de Marc Ravalomanana. Plus d'un s'interrogent : pourquoi refuser une amnistie à ce dernier alors qu'on l'accorde à l'amiral Didier Ratsiraka ? Jusqu'ici, Andry Rajoelina n'a fait aucune concession, tout en étant conscient que l'échec du Sommet plongerait davantage le pays dans une grave crise économique et sociale. La communauté internationale a déjà averti que si un accord pour la mise en place d'une transition consensuelle et inclusive n'est pas trouvé d'ici le 16 septembre, Madagascar sera sanctionné. La mouvance Rajoelina n'a-t-elle pas mesuré l'impact de ces sanctions sur l'économie nationale ? En tout cas, Marc Ravalomanana, Andry Rajoelina, Didier Ratsiraka et Zafy Albert ont encore 24 heures pour s'entendre. 24 heures qui ne suffiraient pas pour débattre à la fois de l'amnistie de Marc Ravalomanana et du partage du gâteau, suite logique de la mise en place d'une transition consensuelle et inclusive. « *Maputo II* » se profile à l'horizon. A rappeler que l'annulation des poursuites judiciaires contre l'amiral Didier Ratsiraka et ses partisans impliqués dans l'affaire 2002 est déjà acquise. « *Deba* » pourrait donc rentrer au pays après Maputo.

«*Maputo condamné à réussir*», selon le président du parti AME, Clément Ravalisaona. Pendant que le Sommet de Maputo patauge sur la question de l'amnistie de Marc Ravalomanana, le président du parti AME prévient que les quatre mouvances seraient tenues pour responsables en cas d'échec du Sommet. « *Maputo est condamné à réussir, sinon le pays risque de connaître une grave crise économique, sociale et politique.* », a-t-il affirmé. Cependant, pour Clément Ravalisaona, l'échec du Sommet n'est pas la fin du monde. Il mise sur une Conférence nationale à laquelle participeraient toutes les mouvances et toutes les forces vives de la Nation. « *Il faudra faire en sorte que cette Conférence nationale soit la plus inclusive possible pour convaincre la communauté internationale.* », martèle-t-il, sans vouloir condamner le récent conclave du Panorama auquel son parti n'a pas été invité.

Edgar Razafindravahy, nommé PDS de la capitale. Le PDG du Groupe Prey, Edgar Razafindravahy Marie Noël, est le nouveau président de la Délégation Spéciale (PDS) de la commune d'Antananarivo. Ce chef d'entreprise succède donc à Michelle Ratsivalaka. Cette décision a surpris la plupart des observateurs, Serge Ranaivo (DJ Creesan), président actuel du conseil municipal et ami d'enfance d'Andry Rajoelina, avait déjà annoncé à la presse avoir été consulté pour devenir le PDS d'Antananarivo. « *Ce ne sera pas un problème si je ne suis pas nommé car je suis encore jeune* », a-t-il ajouté avant de proposer son aide au nouveau PDS.

10 août : signature des Accords de Maputo, mettant fin à la IIIème République. Un arrangement institutionnel complexe pour la nouvelle Transition. Points de vue divergents sur les « *gagnants et les perdants* ».

Textes de références des Accords de Maputo : http://storage.canalblog.com/03/74/448497/43632241.pdf

Un accord historique : le 9 août a été signé l'acte de naissance de la période de transition qui met fin à la IIIème République. Acté par les quatre mouvances, ce texte fondamental fixe et régit le fonctionnement des institutions qui gouverneront le pays pour une durée de 15 mois et l'achemineront vers la mise en place d'une IV^{ème} République. Au total, ce sont 6 textes dont les 4 chefs de file, sous l'égide de « *l'équipe conjointe de médiation* », ont accouchés à Maputo : l'Accord politique de Maputo ; la Charte de la Transition ; la Charte des valeurs, visant à promouvoir un esprit de non-violence, de tolérance, de pardon, de réconciliation et de respect mutuel ; un Accord sur l'annulation des condamnations liées aux événements de 2002 ; un Accord relatif au cas du Président Ravalomanana ; un Accord sur l'annulation des

condamnations envers des personnalités politiques, civiles et militaires sous le régime Ravalomanana.

L'arrangement institutionnel prévu par la Charte de Transition : mise en place d'un gouvernement d'union nationale dirigé par un Premier ministre de consensus, 3 Vice-premier ministres et 28 ministres ; un Parlement bicaméral composé d'un Conseil supérieur de la Transition, Chambre haute composé de 56 membres et d'un Congrès de la Transition, chambre basse composée de 258 membres. La mouvance Ravalomanana aura droit à 90 membres, les autres mouvances 56 chacune.
Deux organes consultatifs seront mis en place : le Conseil Economique et Social (CES), composé de 72 membres ; le Comité de Réflexion sur la Défense et la Sécurité Nationales (CRDSN), qui remplace le Comité militaire de défense nationale.
Trois autres organes sont prévus par la Charte de Maputo : le Conseil national de réconciliation (CNR) chargé, entre autres, du dossier de l'amnistie et des autres textes relatifs à la Transition ; la Commission électorale indépendante (CENI), chargée d'organiser et de superviser les opérations électorales à venir ; la Haute Cour de la Transition (HCT), qui se substituera à la Haute Cour Constitutionnelle.
Sont en droit de se présenter aux prochaines élections présidentielles : tous les présidents sortants ainsi que le président de la Transition. Selon *Tribune*, ce point n'aurait été concédé qu'à «*contrecoeur* » par la communauté internationale. En revanche, les membres du futur gouvernement de Transition seront interdits de candidature.

Commentaires sur Maputo : l'édito de ***Tribune*** invite à « *savourer l'ivresse d'un consensus retrouvé* » mais « *à ne pas crier au miracle car il n'y en a pas eu* ». Le quotidien rappelle notamment tout le flou qui subsiste autour de la question de l'amnistie. Certes, les quatre

mouvances se sont mises d'accord sur l'annulation des peines proclamées à l'encontre de Marc Ravalomanana lors du procès expéditif qui lui a été fait par contumace début juin. Mais alors que cette condamnation judiciaire portait sur les conditions d'acquisition de Force One II, il est bien précisé dans les textes que l'amnistie ne couvre pas les « *crimes contre l'humanité, crimes de guerre, violations des droits de l'homme* » ce qui laisse entendre que Marc Ravalomanana pourrait encore avoir à répondre de sa responsabilité dans la tuerie du 7 février. Le journaliste gage par ailleurs que cette concession de la part du président évincé n'a été faite qu'au prix d'âpres négociations et qu'il faut donc s'attendre à ce que les membres de sa mouvance raflent un certain nombre de postes clés lors de la prochaine rencontre. Un pronostic déjà confirmé en partie par l'obtention de 90 membres pour la mouvance Ravalomanana contre 56 pour les trois autres.
L'Express souligne quant à lui les difficultés à venir dans l'installation d'institutions « *très lourdes* » et rappelle qu'il reste encore à s'entendre sur la question très délicate de la répartition des postes. Un nouveau rendez-vous à Maputo dans 10 jours et un délai d'un mois sont donnés aux quatre parties aux discussions pour régler cette question. L'accord stipule notamment que le président de la Transition ainsi que le Premier ministre devront être désigné « *de manière consensuelle* », ce qui laisser présager de longues tractations, sauf peut-être pour Andry Rajoelina lequel, « *sauf énorme surprise* » nous dit *L'Express*, devrait être reconduit à son poste. Et une fois la répartition décidée, «*il restera à savoir comment ces quatre mouvances vont pouvoir cohabiter pendant la Transition. S'asseoir côte à côte pendant cinq jours sous*

la surveillance des membres est une chose, faire ménage à quatre loin des yeux de Chissano en est une autre », se préoccupe le quotidien. *Madagate* met lui aussi en garde et s'interroge : « *La grande question à un Ariary : qui ne respectera la parole donnée et qui va prendre le maquis ?* ». *L'Express* se montre pessimiste par rapport à la IVème République qui, pour n'être qu'une simple « *compilation de ses devancières* », ne s'annonce pas très prometteuse.

Maputo : les gagnants et les perdants. Les points de vue divergents des observateurs. Certains journalistes (à *L'Express ou à Times of Madagascar*) considèrent Andry Rajoelina comme le « *grand perdant* » de ce Sommet. Ils soulignent que le président de la HAT a dû faire de nombreuses concessions à son rival Marc Ravalomanana. Alors qu'il avait promis de ne pas transiger sur le retour de celui-ci, il a dû d'une part accepter que soient levées les sanctions prises contre lui, d'autre part que ce dernier puisse concourir aux prochaines présidentielles. Il va par ailleurs lui falloir s'accommoder des anciens présidents de retour sur scène. Pour d'autres, comme Jeannot Ramambazafy de *TopMada*, Andry Rajoelina rentre au contraire en « *héros* » et la signature de la Charte de Maputo signale, comme l'a dit Rajoelina à la presse, l'officialisation du régime de Transition et la fin de son statut de « *régime de facto* ». Tous ou presque s'accordent pour dire que Ratsiraka et Zafy sont les grands gagnants de ce Sommet. « *Disparus de la circulation depuis bientôt sept ans, ils font leur entrée par la grande porte […] et vont occuper le devant de la scène durant une prolongation aussi inattendue qu'imprévue* » constate *Times of Madagascar*, qui rajoute que la crise les aura fait passer « *du rang ingrats de protestataires et d'opposants radicaux* » à celui beaucoup plus honorable de participants à la création de la IVème République.

Maputo et le sort de Marc Ravalomanana : l'ancien président a annoncé publiquement qu'il se résout à ne pas participer aux institutions de la Transition et ceci, « *dans l'intérêt supérieur de la Nation* ». Il « *souhaite du succès à ceux qui vont diriger cette Transition inclusive* » et appelle les dirigeants malgaches à « *prendre leurs responsabilités vis-à-vis de l'histoire* » et à faire primer l'intérêt supérieur de la Nation. En ce qui concerne son retour, l'article n°4 de l'accord n°2 de Maputo indique que «*le retour de Marc Ravalomanana au pays ne saurait être envisagé jusqu'à l'instauration d'un environnement politique et sécuritaire favorable* ».

Le GIC précise : « *Seule notre interprétation de la Charte est exacte* ». Face aux divergences constatées dans l'interprétation des Accords de Maputo, l'émissaire du GIC, Edem Kodjo, a été très clair lors d'une conférence de presse : «*Que chaque mouvance ait sa propre interprétation de la Charte ne m'étonne pas. Mais nous en sommes les gardiens et seule notre interprétation est exacte*». «*Cette rencontre avec la presse est destinée à expliquer les tenants et les aboutissants de ce qui a été signé à Maputo*», a-t-il souligné. Ce, à la demande expresse de l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano.

Réactions de Mgr Félix Ramanarivo, archevêque d'Antsirabe. Lors d'une rencontre avec la presse, Mgr Félix Ramanarivo a salué les efforts des chefs de mouvance à Maputo pour tenter de résoudre cette crise qu'il juge « *crise culturelle* ». Mais il précise que les belles declarations ne suffisent pas : « *en langage politique et diplomatique, dire est peu par rapport au non dire* ». Il appelle par ailleurs à la libération des prisonniers politiques, à une justice indépendante et dépolitisée et à la possibilité de juger les hommes politiques durant leur mandat. Il souhaite la construction d'un Madagascar nouveau basé sur la réconciliation, le pardon et la miséricorde. Il déclare que la Charte de Maputo s'est grandement inspirée de la Charte qui aurait été élaborée lors d'une rencontre entre des membres de la HAT (dont Monja Roindefo et Noël Rakatonandrasana) et quelques partis politiques à la nonciature a Ivandry le 4 août dernier.

Maputo - Les Subtilités des Accords, selon *La Vérité*. Les commentaires vont bon train suite aux Accords historiques de Maputo. Et il convient de noter des divergences d'appréciation qui se sont manifestées au niveau même de chaque camp, en particulier au sein des pro-HAT et parmi les partisans de Marc Ravalomanana. Chacun y va de son interprétation pour essayer de (se) persuader que l'issue des négociations a été favorable à son propre camp et bien évidemment qu'elle est synonyme de « *défaite* » pour le camp adverse. *La Vérité* estime que « *sur un plan global, Andry Rajoelina a incontestablement tiré son épingle du jeu en dépit du fait qu'au départ, les négociations s'annonçaient des plus difficiles pour lui, étant donné le risque réel d'être mis en minorité. Or, finalement, il apparaît que l' « après Maputo » est loin de lui être défavorable. L'homme fort de la Transition a été consolidé et reconnu d'une manière officielle et internationalement dans son statut de chef d'Etat et ce, contrairement à son rival qui voit son retour dans la Grande Ile, et à plus forte raison à la magistrature suprême, suspendu à une condition qui, si elle n'est pas à proprement parler aléatoire, a été laissée – volontairement ? - dans le flou. […] Sur un autre plan, l'amnistie au profit de l'ancien président, elle aussi âprement revendiquée, est loin d'être acquise. Car l'annulation de la condamnation de l'ex- chef de l'Etat dans l' « affaire Force one II » ne constitue nullement une amnistie. En effet, il a été clairement indiqué que cette disposition a été prise vu les circonstances dans lesquelles le procès s'est tenu. Si l'on s'en tient strictement à ce motif, l'affaire pourrait donc bien être remise sur le tapis lorsque les conditions le permettront et en suivant scrupuleusement les procédures. La remarque n'est cependant que de pure forme car, en réalité, il est certain que la volonté des signataires de cet Accord était de « zapper » sur ce point épineux. Et pour rester sur ce sujet névralgique de l'amnistie, s'il est clair que le principe est accepté, plusieurs balises ont été érigées et, en règle générale, elles semblent jouer en défaveur de Marc Ravalomanana. Effectivement, il se trouve que certains faits reprochés à ce dernier tombent sous le coup d'exclusions explicitement édictées, non seulement dans les Accords de Maputo, mais aussi dans les traités internationaux dont Madagascar est partie. Par ailleurs, il a été certes convenu l'arrêt des poursuites pour motifs politiques, donc dans la foulée, la relaxe des prévenus incarcérés dans ce cadre. Et beaucoup ont fait le raccourci en y rapprochant les cas des partisans de l'ancien régime actuellement en détention, dont Manandafy Rakotonirina et, récemment, certains leaders légalistes. Il ne faut cependant pas oublier que, de tout temps et habilement, les arrestations dites politiques ont toujours pris appui sur des infractions de droit commun. Il s'agit donc au préalable de « dépoussiérer » tous ces cas et normalement, ce rôle de « démaquillage » des faits appartiendra toujours au juge. La conséquence est que, à moins de tomber dans la culture de l'impunité en décrétant une amnistie « aveugle » (par exemple en y incluant les poseurs de bombes et leurs commanditaires), les procès des personnalités sus-citées sont incontournables pour pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie, et dans le strict respect de la séparation des pouvoirs. Enfin, il faut signaler que, comme une patate chaude, le sujet de l'amnistie a été refilé au futur organe législatif de la Transition à qui appartiendra la lourde tâche de déterminer quels faits, en dehors de ceux qui sont exclus d'emblée, sont amnistiables. Donc par ricochet, quelles sont les personnes qui pourront en bénéficier. Une autre paire de manches pour les défenseurs de Marc Ravalomanana. Au vu de tout ceci, force est de constater que les termes – subtils - des Accords de Maputo, sont loin de jouer nettement au profit de Ravalomanana, comme certains se plaisent à l'affirmer. Au contraire, ils semblent avoir apporté beaucoup d'eau au moulin de l'actuel homme fort de Madagascar. En réalité, pour que les négociations aient pris une telle tournure, il est clair que la majorité des participants, ainsi que (et surtout) les négociateurs étrangers, ont finalement pris en considération les rapports de force observés dans le pays. Entre Marc Ravalomanana, président démissionnaire en exil soutenu par les irréductibles du Magro d'une part, et Andry Rajoelina, tenant du pouvoir et qui bénéficie de l'appui de la majorité des politiques et de l'Armée malgache de l'autre, il fallait bien faire pencher le fléau de la balance sur un côté pour débloquer la situation, la cohabitation entre les deux étant impossible. Le réalisme n'a pas plaidé, et loin s'en faut, en faveur du premier.*

La Charte de la Transition est désormais au centre des discussions des observateurs politiques. Chaque camp a ses interprétations du texte signé. Une situation qui favorise les supputations basées sur les ouï - dire.

Les chefs de file des quatre mouvances qui ont signé les Accords se sont engagés à mettre en place d'ici une dizaine de jours les institutions et les organes de la Transition. A cet effet, ils doivent se rencontrer de nouveau à Maputo. Or, selon des indiscrétions, les quatre chefs de file des mouvances sont déjà parvenus à une feuille de route de la Transition. Ils se seraient déjà mis d'accord sur la répartition de certains postes stratégiques et la composition des membres de certaines institutions. D'après nos sources, les 127 députés du régime Ravalomanana ainsi que les 22 sénateurs élus, retrouveraient leurs sièges. Et les 131 sièges restants au sein du Congrès de la Transition, seraient répartis entre les quatre mouvances, ainsi que les 43 nouveaux membres du Conseil supérieur de la Transition. D'autres sources ont avancé qu'il a été convenu à Maputo que le poste de la vice-présidence de la HAT serait confié à une personnalité issue de la mouvance Ravalomanana ou « légaliste ». Elle assurerait l'intérim en cas de vacance de poste de la Présidence de la Transition jusqu'à la nomination d'un nouveau Président issu de la même mouvance. En revanche, le Premier ministre de consensus serait nommé par Andry Rajoelina et les postes de vice - Premiers ministres seraient confiés aux autres mouvances. Par ailleurs, la nomination du Président de la Haute Cour de la Transition serait confiée à Didier Ratsiraka et le Professeur Zafy aurait la tâche de présider le Conseil national de réconciliation ».

Ministre de la Décentralisation : « *Caisses vides dans toutes les Régions* ». Le ministre Hajo Andrianainarivelo a apporté des précisions sur le fait que les Régions souffrent d'un grave problème de crédits. Selon *La Vérité*, la situation se généraliserait du fait que des anciens chefs de Région auraient profité de la situation de crise pour épuiser les crédits alloués aux dépenses de fonctionnement pour la totalité de l'année 2009. Le ministre a expliqué que certains anciens responsables avaient justifié l'assèchement de leurs crédits par un appel exceptionnel au programme Himo qui permet l'amélioration de l'accès aux biens et services de base pour les populations les plus pauvres, mais d'autres n'ont pas été en mesure de justifier leur situation budgétaire. Le ministère a saisi l'Inspection générale de l'Etat afin de lancer une procédure d'inspection. Des poursuites judiciaires à l'encontre de certains responsables ont déjà été engagées.

11 août : après la fin du Sommet, le débat se poursuit sur la question de l'amnistie. Indemnisation des victimes des crises politiques qui se sont succédées depuis 2002.

Accord de Maputo : la proposition d'amnistie ne fait pas l'unanimité. L'abandon des poursuites judiciaires contre Marc Ravalomanana ne satisfait pas des politiciens proches du président de la HAT. Ces derniers voulaient mettre sur le dos de l'ancien président de la République la responsabilité de la tuerie d'Ambohitsorohitra, le 7 février. Le vice-président de la HAT, Roland Ratsiraka, trouve que la prise de décision sur le cas de Marc Ravalomanana s'est effectuée trop tôt. Il estime raisonnable l'ajournement de l'examen de sa situation. « *Pour Didier Ratsiraka, son cas n'a été discuté que sept ans après son départ du pouvoir* », a-t-il comparé. De son côté, le membre de la HAT, Benjamin Vaovao, a dénoncé la fixation du sort de Marc Ravalomanana avant les détenus relevant des évènements de 2002. « *Si on suit la logique, la situation des détenus de 2002 aurait dû être examinée après celle de Didier Ratsiraka* », a-t-il soutenu. Serge Ranaivo, président du conseil municipal de la capitale, a quant à lui essayé de voir la chose sous un autre angle. « *L'acquisition de la reconnaissance internationale est essentielle afin que l'économie puisse à nouveau se relancer. Sur le plan politique, l'impunité continue cependant à exister à travers l'amnistie* », a-t-il cependant indiqué, pour exprimer sa réserve. Dans le camp de Monja Roindefo, le secrétaire général du Monima s'abstient de tout commentaire avant la réunion du comité national de sa formation.

Jean Eric Rakotoarisoa, constitutionnaliste : «***L'amnistie n'est pas immédiate***».

- *Quelle est la suite à donner au Sommet de Maputo ?*

- Joaquim Chissano (médiateur de la SADC) et Edem Kodjo (émissaire de l'OIF), devraient arriver incessamment pour la poursuite du processus. Ils accompagneront la Transition dans le processus de consultation en vue de la désignation du Président de la Transition, du vice-Président, du Premier ministre et des autres membres du gouvernement. L'ancien président Didier Ratsiraka a suggéré la nécessité de définir les postes ministériels avant que les mouvances proposent des noms, et la proposition semble avoir l'adhésion des uns et des autres. Il faudra à peu près quinze jours pour cela dans la mesure où la Charte fixe un calendrier d'un mois pour mettre en place des institutions transitoires.

• *Quel est l'esprit dominant dans la création des institutions transitoires ?*

- Les principes de consensus et d'inclusivité. C'est pourquoi nous sommes en présence d'un bon nombre d'institutions afin que tout le monde participe à la Transition. Par ailleurs, la mise en place du Comité national de la Transition devrait permettre d'organiser des conférences régionales et nationale pour discuter de la Constitution puisque l'avènement de la IVe République est déjà acquis, et de l'établissement du calendrier électoral.

• *Quand l'amnistie entrera-t-elle en vigueur ?*

- Celle-ci devrait être effective après l'installation des institutions transitoires. La Charte de la Transition indique que le projet de loi y afférent est prioritaire et qu'il devrait être examiné lors de la première session parlementaire. Le GIC sera également très présent pour accompagner le processus. Il devrait aussi participer à l'évaluation du climat politique et des conditions de sécurité, essentiels pour apprécier l'opportunité du retour ou non de l'ancien président Ravalomanana. Pour ce faire, l'UA créera probablement un bureau à Madagascar pour superviser la mise en œuvre des Accords de Maputo.

• *Quelles sont les conséquences de la signature de l'Accord de Maputo ?*

- Pour commencer, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA devra se réunir pour lever la sanction contre Madagascar. Une telle décision entraînerait une réaction en chaîne au niveau de la communauté internationale qui attend un signe de la part de l'Organisation panafricaine pour mettre fin à la suspension des aides. Elle a promis d'aider Madagascar dans le processus dans lequel il s'est engagé.

Place de la Légalité : les manifestations ont cessé. Après la signature de la Charte de Maputo, la cour du Magro d'Ankorondrano, baptisée «*place de la Légalité*», n'a accueilli aucune manifestation. «*Les meetings s'arrêtent pour le moment*», a déclaré le révérend Andrianalijohn Ndriamanampy. Par ces propos, il confirme la recommandation de Marc Ravalomanana et de Fetison Rakoto Andrianirina qui avaient déjà déclaré la suspension des manifestations après la signature de la Charte. Le rendez-vous de prière de dimanche a bouclé le mouvement de contestation contre « *la prise du pouvoir par la force* ».

Indemnisation des victimes des crises politiques : nombreuses sont les personnes et sociétés victimes des événements politiques qui se sont succédés depuis 2002 à Madagascar. On peut citer entre autres, les militaires et les fonctionnaires qui ont dû quitter leur fonction ou ont été rétrogradés ainsi que les simples citoyens ou opérateurs qui ont subi des préjudices ou des dommages collatéraux suite à leurs tendances politiques respectives. Les chefs de file des quatre mouvances ont conclu un accord par lequel toutes ces victimes seront indemnisées, à l'exception des réparations civiles et des reconstitutions des carrières. Ils s'engagent à prendre des mesures appropriées pour ce faire. L'article 15 du même Accord prévoit qu'un « *Fonds National de Solidarité sera mis en place afin d'indemniser les ayants droit et les victimes pour les préjudices subis lors des événements politiques de 2002, 2006, 2008 et 2009* ». La communauté internationale appuierait l'Etat pour la mobilisation de ce fonds, a-t-on appris d'un participant au Sommet. En outre, le Conseil National de Réconciliation (CNR) qui est à instaurer dans un délai de 30 jours, se chargera du traitement des dossiers de ces victimes. Cette entité mettra ainsi en place un Comité technique qui effectuera des enquêtes sur le

terrain tout en collectant des témoignages sur place afin de s'assurer que les dégâts causés sont réellement dus aux problèmes politiques. L'évaluation des préjudices subis ainsi que les calculs des barèmes d'indemnisation relèvent également de ses compétences.

12 août : suite aux nombreuses divergences d'interprétation des Accords, l'équipe des médiateurs apport des précisions et rappelle que seule compte son interprétation.
« *Aucune nomination n'a été faite* », y compris pour le chef de la nouvelle Transition.

Secrétaire général de l'ONU : soutien aux Accords de Maputo. M. Ban Ki-moon a « *félicité les quatre leaders – Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka et Albert Zafy – de s'être engagés dans une transition pacifique au sein d'un gouvernement d'unité nationale* ». Le Secrétaire général les a exhortés à convenir rapidement de la composition du gouvernement d'unité nationale et de « *la mise en place d'institutions de transition conduisant à des élections crédibles et à la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit à Madagascar. […] Les Nations unies sont prêtes à soutenir la mise en oeuvre des accords, en coopération avec l'UA, la SADC, l'OIF et le GIC* », affirme la déclaration.

Accord de Maputo : Edem Kodjo apporte des précisions et rappelle que seul compte l'interprétation de l'équipe des médiateurs. L'équipe conjointe des médiateurs met les points sur les «*i*». Elle affirme sa souveraineté dans l'interprétation des textes signés à Maputo. Cela pour prévenir toute confusion à ce sujet. «*Seule notre interprétation compte. Nous sommes les gardiens de l'interprétation des textes signés à Maputo*», a indiqué l'émissaire de OIF. «*Il faut lever un certain nombre d'équivoques*», a-t-il indiqué. La mise au point des facilitateurs tombe au moment où des mouvances lancent des offensives pour imposer leur point de vue à l'opinion. Certaines mouvances multiplient les sorties médiatiques pour donner leur propre interprétation des textes, causant une certaine confusion dans l'opinion. L'émissaire intervient ainsi pour donner la version des médiateurs sur des sujets sensibles, comme le cas de Marc Ravalomanana ou de ses partisans. Il confirme l'effacement des peines contre l'ancien chef de l'État, tout en rappelant l'attente du vote de la loi d'amnistie pour la formalisation de la décision. Il rappelle en même temps l'exception non couverte par la mesure, concernant les crimes de sang ou les crimes contre l'humanité. Edem Kodjo profite de l'occasion pour évoquer l'annulation des peines des partisans de l'ancien chef de l'État. Une annulation qui «*devrait être élargie, tout en respectant la procédure*», a-t-il souligné. «*On ne peut quand même pas ouvrir comme ça la porte des prisons*», a lancé l'émissaire de l'OIF. L'ancien Premier ministre togolais a justifié la priorisation des décisions prises à Maputo par rapport aux décisions de justice. «*Ce n'est pas la première fois que ce genre de décision est prise. C'était déjà le cas ailleurs, dans les mêmes circonstances. Que vaut une justice devant la mort des citoyens ? Que peut-elle faire ?*», s'est-il demandé.
Joaquim Chissano, chef de l'équipe conjointe de médiation, se rendra au Swaziland, auprès du roi swazi, responsable de la Troïka de la SADC, pour la même mission. Il continuera son voyage en Afrique du Sud pour rencontrer Jacob Zuma. Pour sa part, Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA, se déplacera à Addis-Abeba, siège de l'Organisation panafricaine. Ce déplacement devrait provoquer une réunion du Conseil de paix et de sécurité afin que l'Union africaine lève ses sanctions contre Madagascar. Enfin, Tiébilé Dramé, émissaire de l'ONU, s'est envolé pour New York pour procéder à un compte-rendu.

Edem Kodjo : « *Aucune nomination n'a été faite* ». Edem Kodjo a dévoilé qu'« *aucun responsable de la Transition n'a été désigné à Maputo. On n'a pas pris position sur les noms des chefs d'institutions de la Transition, sauf le Premier ministre qui fera l'objet de consensus entre les chefs de file des quatre mouvances. L'affaire n'a pas été débattue à l'assemblée* ».

Malgré cette absence de décision ferme concernant le chef de la Transition, le représentant de l'OIF a laissé entendre qu'il y avait eu beaucoup de tractations en coulisses. Le nom du patron de la Transition ainsi que ceux des autres chefs d'institutions seront dévoilés après le deuxième round dans la capitale mozambicaine.

Les « *Forces du changement* » posent leurs conditions à la HAT : une quarantaine de figures de la vie politique et associative, essentiellement des membres ou des proches de la HAT, ont signé une déclaration au nom des « *Forces du changement* ». Ils y manifestent, entre autre, leur refus de l'impunité systématique à l'endroit des dirigeants ayant commis des crimes et délits relevant du détournement de deniers publics et de l'atteinte à la vie et à l'intégrité physique des personnes. Une manière de marquer leur désaccord avec la mesure de clémence dont a bénéficié Didier Ratsiraka, lequel avait été condamné, entre autre, pour détournement de fonds publics. En appelant par ailleurs à la mise en place d'« *un Etat transitoire animé majoritairement par l'ensemble des forces du changement* », ils manifestent leur volonté de voir les pro-HAT recevoir la majorité des sièges dans les institutions de Transition. « *Le concept de retour à la normalité, disent-ils, ne pourrait également se concevoir, au niveau des clés de répartition, si les textes proposés provoquent au contraire la frustration des véritables acteurs du changement* »

Débat télévisé entre les quatre mouvances de retour de Maputo : évènement exceptionnel à la TV malgache, les quatre mouvances se sont retrouvées sur le plateau de TVM afin de discuter l'accord politique de Maputo que « *chaque mouvance interprète à sa manière* », comme le souligne *Midi*.

Média : les journalistes du portail web *TopMada*, de tendance « *légaliste* »,en arrêt depuis quelques temps suite à des « *difficultés* » avec la HAT, reprennent leurs activités à la faveur du Sommet de Maputo.

13 août : l'après Maputo : l'Armée émet des réserves sur certains points, les « *Forces du changement* » remettent en cause les Accords et « *l'ingérence des médiateurs étrangers* ». La question des responsabilités de la fusillade du 7 février fait débat.

Maputo : réserves de l'Armée. Le Sommet a décidé la création d'un Comité de Réflexion sur la Défense et la Sécurité Nationale à la place de l'actuel Conseil Militaire pour la Défense Nationale (CMDN). Dans un communiqué signé par le colonel Rakotonandrasana Noël (ministre des Forces Armées), le général Ravelomanana Claude (secrétaire d'Etat à la Gendarmerie), le colonel Ndriarijaona André (Cemgam) et le colonel Manankay Augustin (Comgn), les Forces armées « *rejettent catégoriquement les dispositions de l'article 22 de la Charte de la Transition relatives à la création d'un Comité de Réflexion sur la Défense et la Sécurité Nationale dont les huit membres sont désignés par les 4 mouvances signataires de la Charte.* » Cette désignation, poursuit le communiqué, faite par chaque chef de file des 4 mouvances « *va à l'encontre des résolutions prises lors des dernières Assises nationales militaires prônant la dépolitisation des Forces armées.* » Et de mettre en garde : « *Toutes objections susceptibles d'occasionner la dissension des Forces armées ne seront pas tolérées et toutes propositions visant leur unité sont vivement sollicitées. De ce fait, les mesures appropriées seront prises.* » Les chefs militaires de la HAT se sentent-ils trahis par Andry Rajoelina qui a signé avec les trois autres chefs de file des mouvances la Charte prévoyant la mise en place ce Comité de Réflexion sur la Défense et la Sécurité Nationale ?

« *Forces du changement* » : l'Accord de Maputo remis en cause. Les 27 formations politiques regroupées au sein des « *Forces du changement* » ont uni leurs voix contre « *l'ingérence des médiateurs étrangers* » dans la répartition des sièges au sein des institutions de la Transition.

Elles ont exigé que cette opération s'effectue entre Malgaches. «*Ils sont médiateurs mais pas décideurs*», a soutenu le pasteur Richard Andriamanjato, porte-parole de la Plate-forme. Un appel a été lancé en vue du renforcement de la solidarité «*autour du président Andry Rajoelina et du Premier ministre Monja Roindefo*». Le président de l'AKFM Renouveau a ainsi avancé à cette occasion que les « *Forces du changement* » remettent en cause la représentativité des quatre mouvances. «*Il n'appartient pas aux médiateurs de Maputo d'imposer que les 28 membres du gouvernement soient répartis entre les quatre mouvances*», a-t-il évoqué. De son côté, Manassé Esoavelomandroso, président du bureau exécutif du Leader Fanilo voulait être concret en portant ses critiques sur la modalité de désignation des membres du Comité de réflexion sur la défense et la sécurité nationales (CRDSN). La Charte de la Transition signée à Maputo stipule que le CRDSN est composé de huit membres désignés par les mouvances politiques, à raison de deux représentants par mouvance. «*Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka ou Albert Zafy ne disposent pas de leurs propres armées, gendarmeries et polices nationales. L'application de la disposition de la Charte constitue une menace à l'unité des forces armées*», a déclaré l'homme politique. Dans un communiqué, les « *Forces du changement* » refusent le retour de Marc Ravalomanana au pouvoir et l'impunité systématique des dirigeants ayant commis des délits constitutifs de détournement de deniers publics et d'atteinte à la vie et à l'intégrité physique des personnes. Dans leurs attaques, les adhérents des « *Forces du changement* » ont écarté de leur cible le président de la HAT, co-signataire de la Charte de la Transition.

Charte de Maputo et fusillade du 7 février - « *Article 14 : sont exclus de l'amnistie les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les crimes de génocide, et les violations graves des droits de l'homme* ». « *Quid du 7 février ?*», écrit *Tribune* dans un édito. La mouvance Rajoelina insiste sur le fait que la population ne saurait laisser impunis les responsables de la fusillade meurtrière du 7 février. Jusqu'ici, la responsabilité de ces évènements n'a jamais été établie mais ces ils sont mis en avant par les membres de la HAT pour justifier leur opposition au retour de Marc Ravalomanana. Durant leurs manifestations, les « *légalistes* » avaient déclaré que Rajoelina et « *ses collègues* » étaient responsables de ce drame, en ayant conduit une foule désarmée à prendre de force un palais classé zone rouge. Une enquête internationale indépendante a été demandée par Marc Ravalomanana concernant ces évènements et il aurait été décidé à Maputo la mise en place d'une commission d'enquête internationale indépendante sur le 7 février, mais aussi sur le 26 janvier et les autres violences ayant fait des victimes.

Le CCOC recommande de traduire les textes de Maputo en malgache. Par le biais d'un communiqué, le Collectif propose une traduction en malgache des Accords de Maputo. Et ce, pour éviter toute interprétation erronée [*Le CCOC a eu gain de cause parla suite*]

14 août : l'Accord de Maputo assurerait la protection des militaires mutins du CAPSAT. La société civile appelle à l'application immédiate des Accords et à la libération des prisonniers politiques.

Militaires mutins du CAPSAT : dans une interview à *Midi,* Fetison Andrianirina, chef de la délégation Ravalomanana, précise les implications de l'accord n°3 signé le 8 août à Maputo. qui annule toutes les sanctions administratives et condamnations judiciaires prises entre décembre 2002 et août 2009 à l'encontre de personnalités politiques, civiles ou militaires pour des faits de nature politique maquillés en infractions de droit de commun ou pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Selon lui, l'Accord inclurait donc bien les militaires mutins du CAPSAT qui, n'auraient donc rien à craindre d'un éventuel retour de Marc Ravalomanana au pouvoir. « *L'esprit des négociations d'Antananarivo et de Maputo est basé sur le pardon. Sans*

cette notion l'accord n'aurait pas eu lieu. Aucune des mouvances ne peut prétendre n'avoir commis des écarts ou des égarements, nul n'est à l'abri d'un quelconque méfait dans la conduite des affaires de l'Etat. Celui ou ceux qui persistent à refuser cette notion du pardon ne pourront avancer vers le développement dont ont tant besoin le pays et le peuple. Les mutins sont bel et bien concernés par ces Accords car nous avons voulu que ces militaires reviennent à la raison. Il ne s'agit pas de prôner l'impunité de leurs actes, mais de pardonner au nom d'une part de l'intérêt supérieur du pays et d'autre part d'une normalisation du commandement ».

Maputo : la société civile applaudit et exige l'application immédiate des Accords. Plusieurs entités de la société civile n'ont pas caché leur satisfaction après la signature de la Charte de la Transition. «*La société civile salue la signature des Accords et appellent à leur mise en œuvre pour le rétablissement de la paix sociale*», a fait savoir Roland Razafindramanitra, porte-parole du «*groupe d'Ankerana*». Une douzaine d'associations ont uni leurs voix pour l'occasion. Il s'agit, entre autres, du SEFAFI, du CCOC, de la PNOSCM, ou encore du CNOE. Serge Zafimahova du Club du développement éthique (DCE) est allé jusqu'à «*souligner le courage d'Andry Rajoelina d'avoir signé la Charte de la Transition. […] C'est très important car il a placé l'intérêt supérieur de la Nation avant le sien*», a-t-il indiqué. Mais les membres de la société civile tentent de tirer la sonnette d'alarme face à l'escalade dans l'interprétation des textes. Depuis le communiqué final, certaines mouvances cherchent des occasions pour tenter d'imposer leur point de vue sur les Accords. Une fois la Charte signée, le «*groupe d'Ankerana*» *exhorte l'opinion à «s'atteler à l'application de ces Accords, sans délai*», selon Roland Razafindramanitra. Une application qu'il veut être «*de bonne foi*». Elles appellent par ailleurs la Garde des Sceaux à « *appliquer les dispositions d'application immédiate des Accords de Maputo en libérant les détenus politiques sans délai*».

Editorial de *La Vérité* : Odeur de soufre. « *Le cas malgache est un véritable nœud gordien. Chaque solution amène inévitablement et fait apparaître un nouveau problème.* […] *Comme si le pays était aspiré dans une spirale infernale de complications. A telle enseigne qu'on est tenté de conclure que Madagascar ne retrouvera peut-être jamais un état normal car le sien est celui d'un pays en crise constante sans être, pour autant, en guerre. A force, on s'y habitue. Et on entrevoit déjà les caractéristiques des quinze prochains mois de transition. Le gâteau n'est pas encore partagé. Les politiciens se sont juste mis d'accord sur le principe du partage. Avant même d'entrer dans les modalités, les interlocuteurs s'entredéchirent sur le bout de gras de ce pouvoir pour lequel ils se pourlèchent déjà les babines. C'est dire que le pays n'est pas encore sorti de l'auberge. Pire : la direction que les politiciens lui font prendre le maintiendra encore longtemps dans un tunnel où tous les coups sont permis et vont voler dans tous les sens. Pessimisme ? Non. Plutôt du fatalisme et de la résignation qui aboutissent à la conclusion selon laquelle les politiciens malgaches ne changeront jamais. Si les jeunes marchent sur les traces de leurs aînés, ces derniers ne veulent pas non plus raccrocher. Autant en rire finalement. Comme doit le faire sous cape l'équipe de médiation GIC dont certains membres donnent aussi des signes de ras-le-bol. Et comme ils n'ont rien à perdre ni gagner, ils versent dans la polémique en mettant de l'huile sur le feu, histoire sans doute de pimenter la situation jusqu'à ce qu'elle explose de nouveau. Les dernières déclarations de cette équipe ne sont pas allées dans le sens de l'apaisement. Toutes les mouvances ont reçu une des plus grandes gifles de leur existence lorsqu'un médiateur a déclaré que les seules interprétations valables sont celles du groupe de contact. Des éminents politologues se lancent dans la sémantique et l'étymologie d'une langue que beaucoup sont loin de maîtriser, avec le même ridicule qui ne tue jamais en politique. On en reste donc au déchiffrage des Accords de Maputo, comme les hiéroglyphes égyptiens du temps des Pharaons. Pour faciliter, il est alors question de les traduire en langue malgache. Espère-t-on y voir plus clair ? […] Les signatures se sont faits à l'arraché, semble-t-il. Finalement le premier Sommet de Maputo aurait été la confection d'une bombe à retardement et le sort de la Transition est très loin d'être réglé. Il est maintenant confirmé qu'il a été quasi uniquement l'occasion de règlement des cas de quelques personnes, le pays et le peuple malgache étant accessoires.[…] Il y a une odeur de soufre persistante ».*

Maputo : réactions de la communauté internationale. Les Etats-Unis se radoucissent. Dans un communiqué de presse, l'ambassadeur félicite l'équipe de médiation ainsi que toutes les parties au dialogue « *pour leur volonté de se mettre ensemble dans un véritable esprit de négociation et de compromis* ». Il rappelle toutefois l'importance de poursuivre la Transition dans le dialogue et l'inclusion de tous pour « *le retour à une République de Madagascar démocratique et constitutionnelle* ». De même, « *l'UE encourage les quatre mouvances à continuer de bâtir sur le consensus de Maputo pour garantir la mise en œuvre rapide d'un processus de transition neutre, pacifique et consensuel menant à l'organisation d'élections transparentes et au rétablissement de l'ordre constitutionnel à Madagascar* ».

16 août : Andry Rajoelina revendique la direction de la nouvelle Transition et remet en cause les dispositions relatives à l'attribution des postes. Le Centre de réflexion des économistes de Madagascar exprime ses doutes quant à la prise en compte des problèmes politiques et sociaux-économiques du pays.

Andry Rajoelina entend bien conserver le poste de président de la Transition : lors de son intervention télévisée du 13 août, il a déclaré en effet : « *On ne peut pas imaginer que ce soit quelqu'un d'autre qui dirige la Transition le peuple n'acceptera pas cette hypothèse*». Il a par ailleurs affirmé que toutes les personnes que l'on désignerait pour travailler avec lui devaient d'abord être « *acceptées par lui* », contrevenant ainsi aux dispositions des Accords de Maputo selon lesquelles la répartition des postes de la Transition devait inclure les quatre mouvances de manière égale (sauf pour le Congrès de la Transition dont 90 sièges sont réservés à la mouvance Ravalomanana et 56 à chacune des quatre autres). Il émet par ailleurs des réserves face à l'inclusion des quatre mouvances dans les institutions de Transition en déclarant qu'«'*il n'y aura pas de place pour les fauteurs de troubles au sein des institutions de la Transition* ».

Des ministres indésirables : sur la répartition des sièges gouvernementaux de la nouvelle Transition, le journal « *légaliste* » *Times of Madagascar* juge que dans l'optique du gouvernement neutre, consensuel et inclusif annoncé par les Accords de Maputo, les actuels ministres de la Défense nationale, de la Sécurité intérieure, de la Justice et enfin celui des Finances et du budget devaient quitter leur poste car « *ils ont fait preuve de trop de haine* » vis-à-vis de Marc Ravalomanana» et de ses sympathisants.

Maputo : les mises en garde du Centre de réflexion des économistes de Madagascar (CREM) : il exprime ses doutes vis-à-vis des Accords de Maputo, dont la teneur ne serait pas, selon ses membres, de nature à résoudre les problème politiques et socio-économiques du pays. Ceux-ci attirent par ailleurs l'attention sur le risque que bon nombre de politiciens qui briguent un poste au sein des institutions de Transition soient tentés de profiter du contexte actuel pour détourner un maximum d'argent possible des caisses de l'Etat.

17 août : La justice de Transition conditionne les remises en liberté à 3 engagements écrits, en contradiction avec les Accords. La coordinatrice des Forums nationaux opposée aux Accords de Maputo. Les membres de la HAT soucieux d'assurer leur devenir dans les nouvelles institutions.

La justice de Transition conditionne les remises en liberté. Assignés à résidence depuis la fin de l'expiration de leur garde à vue, les quatre présumés commanditaires des attentats du 20 juillet, Raharinaivo Randrianantoandro, Mejamirado Razafimihary, Henri Bernard Razakariasa et Henri Rabesahala, ont retrouvé la liberté. A ce sujet, *Midi* s'étonne d'apprendre que « *les interrogatoires auxquels ils ont été soumis n'auraient pas eu de rapports avec*

les attentats dont ils sont censés être les commanditaires ». Avant leur libération, les accusés auraient reçu une lettre de la part du procureur de la République les enjoignant de signer trois engagements : la promesse de respecter les termes des Accords de Maputo, celle de ne pas assister à des réunions politiques pouvant aggraver la tension politique, et enfin celle de ne pas assister à des réunions pouvant troubler l'ordre public. Les intéressés n'auraient accepté de signer que le premier engagement tandis que Manandafy Rakotonirina, Ihanta Randriamandranto et les 4 parlementaires TIM de Vakinankaratra, soumis à la même procédure, les auraient refusés en bloc. Ceux-ci réclament l'application immédiate de l'article 1 de l'Accord de Maputo n°3 qui prévoit l'annulation de « *toutes les sanctions administratives et condamnations judiciaires prononcées et courant la période de décembre 2002 à août 2009 contre des personnalités politiques, civiles ou militaires pour des infractions et faits de nature politique maquillés en infractions de droit commun ou pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* ». Rappelons que la mouvance Ravalomanana a déjà interpellé le GIC au titre du non respect de certaines dispositions de ces Accords.

Ihanta Randriamandrato en liberté provisoire. Après celui des quatre pro-Ravalomanana, assignés à résidence fixe à Ivandry, est venu le tour d'Ihanta Randriamandrato. La dirigeante des «*Femmes légalistes*» a retrouvé la liberté, bien que provisoire encore. Elle est sortie de la prison de Manjakandriana où elle était détenue depuis quatre mois. Ihanta Randriamandrato, apparemment amaigrie, s'est abstenue de tout commentaire sur son affaire. Jean Louis Rakotoamboa, président du Teza, a confié que la secrétaire générale de son parti a été mise en liberté provisoire contre une déclaration en vue du respect de la Charte de Maputo. «*Une mesure qui n'est pas du tout raisonnable. Le chef de file de la mouvance, signataire de la Convention, l'avait fait au nom de tous les adhérents de la mouvance*», a-t-il soutenu. Fetison Rakoto Andrianirina, dirigeant de la mouvance Ravalomanana aux négociations, a indiqué que la décision d'arrêt des poursuites prise à Maputo s'opposait à l'application de la procédure de mise en liberté provisoire. Ihanta Randriamandrato était l'une des 8 personnes arrêtées au Carlton, le 25 avril.

Accords de Maputo : Andry Rajoelina livre ses impressions. Au-delà de la question d'une amnistie en faveur de Marc Ravalomanana, le président de la HAT a livré son point de vue sur les différents Accords. Il aurait apparemment l'ambition de devenir président de la République, mais s'est empressé de préciser que cette question était prématurée. Andry Rajoelina a insisté sur la nécessité de renouveler les pratiques mais surtout la classe politique. Un renouvellement qui suppose dans son sillage une nouvelle réorientation de la conduite des affaires nationales dans le cadre d'un projet de société répondant aux aspirations du peuple. Il a fait l'éloge de la génération montante des hommes politiques dont il prétend faire partie. Pour ce qui est d'un prétendu partage de gâteau au niveau des différentes institutions de la Transition, Andry Rajoelina a indiqué qu'il adhère entièrement au principe d'une gestion consensuelle et inclusive de cette période transitoire. Raison pour laquelle il se déclare encore prêt à poursuivre les nouvelles négociations prévues à Maputo. Mais en attendant, il annonce : «*Il n'y a pas encore été question d'une quelconque répartition des sièges. Et d'ailleurs, la gestion consensuelle, fut-elle des affaires nationales, ne saurait être réduite à un partage du gâteau*». Marc Ravalomanana est-il amnistié ? Selon lui, ces Accords ne font aucune mention d'une telle amnistie. «*Nous, les quatre chefs de mouvances, avons demandé une annulation des poursuites et condamnations prononcées à l'encontre de Marc Ravalomanana. C'est aux tribunaux d'y donner suite ou non. Nous ne sommes pas habilités à décider* »

Les membres de la HAT se battent pour leurs fauteuils, selon *Tribune*. Certains membres de la HAT semblent plus soucieux de la place qu'ils occupent actuellement que de toute autre chose. Une déclaration commune signée par 8 membres de la HAT déclare vouloir

défendre « *les acquis de la Transition* ». Il s'agit notamment du vice Président de la HAT, Rajaonson Bruno et du rapporteur, Rabetafika Robertine. Les 8 membres ont été appuyés par 4 anciens députés. Dans leur déclaration, les 12 intervenants ont expliqué que les places qu'occupent actuellement les membres de la HAT devraient être converties d'office sur le Conseil Supérieur de la Transition (CST), la Chambre haute de la nouvelle Transition prévue par les Accords de Maputo. Bref, ils ont révélé à haute voix ce qui préoccupe les gouvernants de fait depuis la signature des Accords. Les déclarations et critiques contre ces Accords n'auraient d'autres objectifs que de se maintenir, le plus longtemps possible et sans doute à tout prix, à des postes et privilèges acquis.

Blanche Nirina Richard adversaire des Accord de Maputo. Lors d'une rencontre organisée par l'archevêque d'Antsirabe pour l'application des Accords de Maputo, la Coordinatrice nationale du Comité de suivi des résolutions de l'Assise nationale a fait part avec détermination de ses critiques envers ces Accords. Elle a déclaré haut et fort : « *Ces Accords sont pleins de discrimination* ». Blanche Nirina Richard y voit aussi une dangereuse régression : « *L'influence étrangère dans ces Accords remet Madagascar en marche arrière* ». Des Accords qui remettent en cause l'indépendance et la souveraineté de Madagascar. Elle reproche surtout aux médiateurs d'avoir rejeté ou écarté les propositions malgaches, comme les résolutions des Assises nationales. « *Les médiateurs ont refusé les résolutions des Assises nationales parce que ce ne sont pas eux qui les ont dirigés* » martèle Blanche Nirina Richard. En fait, selon la communauté internationale, les Assises nationales d'Ivato n'étaient pas concertées, ni inclusives et n'ont réuni qu'une partie des formations politiques et associations de la société civile et des forces vives. La coordinatrice souligne aussi que les Accords de Maputo ne concordent pas avec la volonté populaire, faisant ainsi référence à une certaine impunité accordée aux anciens dirigeants malgaches. « *Pardonnez, oui, mais accordez une impunité, non* » dit-elle. La rencontre organisée par Mgr Félix Ramananarivo reprendra le 17 août.

Cercle de réflexions des économistes de Madagascar (CREM) : contribuer à la réussite de la Transition. Après analyse de ces Accords, le CREM conclut : «*Face aux débats infructueux sur des termes du contenu de chaque accord signé à Maputo, le CREM émet ses inquiétudes quant à la résolution à court terme des problèmes économiques et sociaux que traverse le peuple. Les faits médiatisés ces jours-ci sur l'aggravation de la misère (famine, prostitution…) ne font que confirmer nos propos sur l'incapacité des solutions politiques à résoudre les aspirations du peuple qui sont la sérénité, l'éradication de la pauvreté, la démocratie et le développement économique de Madagascar. Aussi nous appelons toutes les personnalités politiques malgaches à prendre leurs responsabilités et à observer les valeurs malgaches qui reposent essentiellement sur l'humilité qui est source d'apaisement et de bien-être au sein de la société. […] Nous craignons que les politiques ne veuillent s'approprier des ressources publiques pour mieux vivre aux dépens du peuple. Nous redoutons également que les acteurs du développement vont être de nouveau laissés pour compte. Le partage des postes politiques au profit d'une seule entité n'est une solution ni à la paix ni au développement. Il est plutôt source de suspicions et de discorde. […] Les membres du CREM ne seront pas candidats à des postes politiques mais se mettent à la disposition de la Nation pour aider les autorités dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de régulation des effets de la crise sur la vie économique et sociale des Malgaches. Toutefois, les membres du CREM émettent leur souhait de participer à des structures techniques pour contribuer à la réussite de la transition vers la IVe République ».*

Accords de Maputo : le «*oui mais*» de l'association des paramédicaux de Madagascar (APM). Le président national de l'APM a fait part de sa position quant à l'évolution de la crise malgache. «*Les paramédicaux sont pour les Accords de Maputo, du moment que la vie, la santé et la paix civile ne sont pas remises en cause*», a-t-il déclaré. Et de continuer : «*Les Accords de Maputo sont pour nous synonymes d'enterrement des tragiques événements qui ont secoué le pays*

quelques mois auparavant. Nous en attendons également une mise à l'écart des dinosaures politiques». L'APM souhaite que «*Andry Rajoelina reste à la tête de la Transition. Si jamais il en est éloigné, l'APM fera tout pour le maintenir à son poste car la place est maintenant à la jeunesse pour diriger ce pays longtemps otage des dinosaures politiques».*

Découverte de bombes artisanales : des bombes artisanales ont à nouveau été découvertes, à Ankadikely Ilafy et à Ambohibao. Comme les fois précédentes, elles n'ont pas explosé car elles étaient dépourvues de détonateurs. La bombe découverte à Ambohibao a été déposée non loin du domicile du ministre chargé de la Sécurité intérieure, le commissaire Organès Rakotomihantarizaka.

18 août : un mémorandum adressé au GIC par la mouvance Ravalomanana pour dénoncer la non-application des Accords, notamment concernant les détenus politiques et le « *pillage* » des sociétés du groupe Tiko. Visite des médiateurs et préparation de Maputo II.

Mouvance Ravalomanana : un mémorandum adressé au GIC. Le chef de la délégation à adressé le texte suivant aux médiateurs : « *Animés d'un esprit de réconciliation et de pardon, les quatre signataires principaux représentant les diverses sensibilités politiques de Madagascar, ont consigné souverainement dans les Accords et la Charte de Transition lors du Sommet de Maputo, leur volonté politique de résoudre consensuellement la crise qui a rongé le pays pendant sept mois. De retour au pays, chaque mouvance a interprété à sa façon lesdits Accords* ». Le chef de la délégation estime que ce qui a le plus handicapé leur application effective, ce sont les clauses relatives à la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à savoir la remise en liberté immédiate des détenus politiques concernés par les évènements de 2009, prévue par les Accords n°2 et 3. « *Il est clairement stipulé dans l'article 2 de l'Accord n°2, la remise en liberté immédiate* » rappelle la mouvance Ravalomanana. L'article 1 de l'Accord n°3 dispose : « *déclarons nulles et de nul effet et avec effet immédiat toutes les sanctions administratives, toutes les condamnations judiciaires prononcées de décembre 2002 à août 2009* ». La mouvance constate que jusqu'à ce jour, aucun détenu politique n'a bénéficié d'une libération immédiate. « *La HAT, par l'intermédiaire de la ministre de la Justice, ainsi que des chefs de Juridiction : Doyen des Juges d'Instruction, Procureur de la République, Président du Tribunal de Première Instance et Procureur Général de la Cour d'appel, tous d'Antananarivo, résistent à appliquer les Accords. […] Les responsables judiciaires ne veulent octroyer qu'une liberté provisoire, individuelle et conditionnée par la signature d'un engagement personnel à ne plus faire de la politique, ni à participer à toutes manifestations d'ordre politique ou autres selon les termes des articles 2 et 3 de l'Accord n°2* ». La mouvance Ravalomanana précise que ces exigences ne figurent pas dans les Accords. Elle les considère comme anti-démocratiques, illégales et contraires à l'esprit de Maputo. D'autre part, elles constitueraient, de la part des autorités judiciaires, une grave violation du Pacte International sur les droits civils et politiques, auquel Madagascar reste lié. « *A notre compréhension, les clauses stipulées sont d'application stricte, ne nécessitant aucune autre conditionnalité ou formalité supplémentaire, non prévue dans les textes desdits Accords. Et le Procureur de la République et toutes autres Autorités Judiciaires ne peuvent s'arroger le droit d'apporter des conditionnalités nouvelles pour l'application des termes des Accords* »
Par ailleurs, à compter de la date de signature des Accords de Maputo, Madagascar est entré dans une phase de transition consensuelle. Le pouvoir de fait assurant l'expédition des affaires courantes se doit donc de respecter les Accords signés, en l'occurrence l'article 5 de l'Accord n°2 qui dispose : « *les autorités de la Transition prennent l'engagement de veiller à la protection de la famille et des biens du Président Marc Ravalomanana* ». Or selon le mémorandum, depuis la date de signature des Accords, les biens appartenant à Marc Ravalomanana continuent de faire l'objet de pillage et de vol autorisé, notamment le riz, le blé et l'huile brute de la société Magro, de la Minoterie Mama et de Tiko Oil stockés au port de

Toamasina. L'accès à l'enceinte du port et aux usines sont encore formellement interdits aux responsables venus s'enquérir de la situation générale des sociétés du groupe, lesquelles sont gardées par des éléments armés de la CNME, instrument de répression de la HAT, alors supposée être déjà dissoute, d'après les « *légalistes* ». Par conséquent, en vertu de l'article 21 de l'Accord politique, la mouvance sollicite l'intervention active de l'Equipe conjointe de médiation, pour rendre effective les clauses mentionnées dans l'ensemble des Accords, notamment la remise en liberté immédiate sans conditions de tous les détenus politiques, dans le cadre des évènements de 2009, à savoir Manandafy Rakotonirina, Ralitera, les colonels Ralimanandraibe Théophile et Arijaona Jacques Harris, ainsi que ceux qui figurent sur une liste non exhaustive de 56 noms annexée au mémorandum. Elle demande en outre la diligence de l'Equipe pour éclairer la lanterne des quatre mouvances afin que cesse toute querelle d'interprétation partisane, qui rend difficile l'application des termes des Accords. A noter qu'entre temps, un certain nombre de détenus politiques ont signé une lettre d'engagement pour n'obtenir que la liberté provisoire. Par ailleurs, les quatre parlementaires du Vakinankaratra ont été condamnés ce 18 août à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis. En outre les soi-disant commanditaires des poseurs de bombes, assignés à résidence surveillée, ont été libérés.

Mouvance Ravalomanana : « *respecter Maputo I pour le succès de Maputo II* ». *« Il faut respecter Maputo I pour le succès de Maputo II. Comment voulez-vous qu'on procède au Maputo II alors qu'on ne respecte pas les termes des Accords signés lors du Maputo I ? »* Fetison Rakoto Andrianirina a répondu par une question à la question de savoir si la mouvance Ravalomanana est partante pour le second round, malgré le fait que la HAT renonce à se conformer aux Accords signés dans la capitale mozambicaine par les 4 chefs de file de mouvances en ne libérant pas sans condition et dans l'immédiat les détenus politiques dont Manandafy Rakotonirina. Fetison Rakoto Andrianirina n'a pas affirmé que la mouvance Ravalomanana conditionne sa participation à Maputo II à la libération de ses détenus politiques. Pour sa part, Rapelanoro Rabenja du MFM, le parti de Manandafy Rakotonirina, arrêté le 29 avril 2009 au Carlton, alors qu'il était en consultations pour la formation de son gouvernement, a interpellé la HAT, qu'il accuse d'interpréter « *abusivement* » les Accords de Maputo : *« Il ne faut pas pousser la mouvance Ravalomanana à conditionner sa participation au Maputo II à la libération des détenus politiques dont Manandafy Rakotonirina ».* Et Rapelanoro Rabenja de préciser que pour le moment sa mouvance ne pose pas de condition à sa participation à la deuxième rencontre au sommet. *« La HAT dispose encore du temps pour changer de position avant Maputo II. »*, espère-t-il. En tout cas, une délégation du GIC est attendue dans la capitale malgache. Cette deuxième mission du GIC (depuis Maputo I), s'inscrit dans le cadre de la préparation du Maputo II, certes, mais la délégation en profitera pour mettre fin à la guerre d'interprétations sur certaines dispositions des Accords, dont surtout celles relatives au cas de Marc Ravalomanana et au sort des détenus politiques.

Préparation du deuxième Sommet de Maputo ou « *Maputo II* ». Alors que l'échéance approche sans que personne ne connaisse véritablement les dates exactes de ce nouveau rendez-vous, les mouvances redessinent leurs délégations en fonction de leurs stratégies respectives. Il y a fort à parier que chaque mouvance travaille actuellement à s'accorder sur les personnes à promouvoir pour les portefeuilles importants au sein des autres institutions stratégiques de la Transition. *Midi* rappelle que les postes clés dans le gouvernement se situent à l'Intérieur, à la Défense nationale, à la Justice, à la Sécurité intérieure, aux Affaires étrangères et aux Finances/Budget.

Andry Rajoelina : pour le report de Maputo II. En marge de son déplacement à Foulpointe, suite à l'incendie qui a ravagé la ville, le président de la HAT a déclaré que sa mouvance a

invité les membres du GIC à venir dans la Grande Ile et reconsulter toutes les forces vives de la Nation, avant d'entamer la deuxième rencontre de Maputo. « *Le président Chissano et les autres membres du GIC seront dans nos murs, dès ce jeudi* », a-t-il fait savoir. Ces nouveaux contacts entraîneront logiquement le report de Maputo II qui devait commencer cette semaine. D'après le président de la HAT, « *cette visite permettra aux médiateurs de connaître davantage les réalités politiques malgaches et les aspirations populaires. […] De nombreux sujets concernant la sortie de crise restent à discuter avant de d'entamer le Maputo II* », a-t-il soutenu.

Le GTT publie une lettre ouverte aux médiateurs. Après avoir salué la signature des Accords, les membres du GTT déplorent « *la poursuite par les politiques et une frange de l'armée de leurs actes nocifs tels que la terreur, la barbarie […], le non respect de la libération des détenus politiques (…), le chantage subis par les détenus politiques […], la manipulation des médias publics* » qui véhiculent une « *fausse interprétation des Accords* ». Suite à ce constat, ils demandent, outre l'application immédiate des dispositions non encore respectées, la neutralité du futur président de la Transition qui ne devra pas avoir été « *impliqué dans le coup d'Etat* », le retour « *du Président Marc Ravalomanana* », seul garant selon eux du retour à la sécurité, à la stabilité et au calme, et enfin « *l'aide d'une force d'interposition internationale* ».

Avis d'un spécialiste - « *Défaut de textes d'application à Maputo* ». Selon Radanoara J, juriste spécialiste en relations internationales, l'absence de textes d'application concernant la Charte de la Transition signée dans la capitale mozambicaine a permis à certaines personnes d'émettre des remarques et fausses interprétations sur le contenu de l'Accord pouvant mener à l'avènement de la IVème République. Ces textes d'application devraient être adoptés d'un commun accord entre les 4 mouvances, afin de garder la neutralité dans le régime transitoire. En cas d'absence de textes d'application après Maputo II, la communauté internationale resterait l'unique garant de l'application de la décision consensuelle.

Maputo II : la tâche s'annonce très ardue, pour *Les Nouvelles*. « *Ceux qui avaient prédit que la répartition des sièges des futures institutions de la Transition serait difficile ne croyaient pas si bien dire. En effet, à quelques jours de Maputo II, les pressions font rage. Elles viennent surtout des personnalités, partis et groupements politiques se trouvant dans le sillage de la HAT. Depuis une semaine, ils se succèdent pour clamer leur droit de siéger au sein de la Transition, d'autres allant même jusqu'à faire pression pour être majoritaires. Sans compter les déclarations émanant des groupements de jeunes et des mouvements féminins. Des places, il y en aura mais il est d'ores et déjà prévisible que l'exercice sera ardu puisque le microcosme de la HAT hausse le ton pour maintenir Roindefo Monja à sa place. Tout comme il réfute le partage à parts égales des 28 portefeuilles ministériels, c'est-à-dire 7 ministres par mouvance, et insiste pour figurer en nombre dans le gouvernement de Transition. L'attribution des 3 postes de vice-Premiers ministres ne devrait, en principe, pas se heurter à des obstacles lorsque le chef du gouvernement sera connu. Cela étant, le gros du travail se situera également au niveau de l'organe législatif qui comprend le Conseil supérieur de la Transition (l'équivalent de la chambre haute) et ses 65 membres, ainsi que le Congrès de la Transition (chambre basse) qui sera constitué de 258 membres. Pour le reste, il faudra déterminer les personnes qui auront la charge de diriger les autres organes, de même que leur composition. […] Là encore, un autre problème surgira puisque les participants auront à faire face au rejet, par les chefs militaires actuels, du mode de désignation des membres du Comité de réflexion sur la Défense et la sécurité nationale (CRDSN). Mais, face à ces diverses revendications, il est certain que les autres mouvances auront aussi leurs mots à dire, d'autant que l'objectif est d'instaurer une «transition neutre, inclusive, pacifique et consensuelle». Bref, la tâche s'annonce très ardue mais, pour le GIC, elle n'est pas impossible à réaliser. Par ailleurs, il a affirmé que l'équipe conjointe du GIC compte se cantonner à son travail de médiation. «Nous n'avons aucune intention d'influencer, ni de faire pression sur qui que ce soit dans le choix des personnes qui dirigeront les organes de la Transition», a-t-elle soutenu. A la*

question de savoir si la future Transition ne souffrira pas de la complexité de sa structure, due au nombre élevé de postes à pourvoir, Edem Kodjo a répondu : «c'est le prix à payer pour l'inclusivité». »

Liberté provisoire pour Ihanta Randriamandranto. La leader des femmes « *légalistes* » et secrétaire général du Teza, a été libérée après 100 jours d'incarcération. Elle avait été arrêtée en même temps que Manandafy Rakotonirina au Carlton le 29 avril. Contrairement à ce dernier dont le parti refuse « *tout chantage politique* », elle a accepté de signer les Accords de Maputo. Quatre autres membres de la mouvance Ravalomanana ont déjà été libérés : Raharinaivo Randrianantoadro, Henri Bernard Razakarisoa, Mejamirado Razafimihary et Henri Rabesala. Selon *Midi*, son mari, Ralitera Andrianandraina, directeur de la sécurité de la HCC, emprisonné depuis plusieurs mois à Tsiafahy, pourrait recouvrer la liberté prochainement. La mouvance Ravalomanana accuse Andry Rajoelina d'interpréter les Accords de Maputo à son gré, rappelant qu'il n'y est pas question de liberté provisoire mais d'une liberté immédiate et la cessation des poursuites en cours des détenus politiques. *TopMada* rappelle par ailleurs qu'outre Manandafy, plusieurs légalistes sont encore en prison, notamment les quatre parlementaires de Vakinankaratra ainsi que des militaires.

Le président de l'AV7 (Association des victimes du 7 février) condamné à un an de prison avec sursis. Ce proche d'Alain Ramaroson avait tenté de pénétrer de force, arme à la main, au domicile du maire de Sabotsy Namahena.

Conférence nationale : vers un report sine die. Après la signature des Accords de Maputo qui consacrent le principe d'une transition inclusive et consensuelle, la Conférence nationale prévue du 24 au 28 août 2009 est reportée sine die, se trouvant dépossédé de ses prérogatives constituantes. Les résolutions des 22 Conférences régionales pourraient même être remises en question, en raison de leur caractère plus ou moins unilatéral voire téléguidé. L'élaboration de la Constitution de la IVe République risque d'échapper à la Conférence nationale censée cristalliser les aspirations populaires, quand bien même cela friserait plutôt le populisme avec son style « *forum* » et sa formule « *tora-po* ». En effet, selon l'article 19 de l'Accord politique de Maputo, « *une commission nationale de relecture de la Constitution et des autres textes fondamentaux sera mise en place par le Conseil national de réconciliation* ». Même si les Accords signés dans la capitale mozambicaine ne parlent pas expressément de Conférence nationale, ils rejoignent sur le fond l'avis émis par la HCC qui rappelle que « *les attributions des autorités de la Transition sont notamment : l'organisation des Assises nationales, la préparation de la révision de la Constitution, l'élaboration de la loi sur les partis politiques, l'organisation des élections à tous les niveaux* ». C'est la feuille de route du régime de Transition qui, comme son nom l'indique, sert de « *tetezamita* » vers la IVe République. Qui plus est, avec un gouvernement de consensus, aucune mouvance ne peut prétendre imposer unilatéralement son programme. Les quatre mouvances devront attendre la prochaine campagne présidentielle pour présenter leurs projets de société respectifs, sous peine de mener une campagne avant la lettre.

Grave incendie à Foulpointe : dépourvue d'équipement de lutte contre les incendies, la ville située à 55 km de Toamasina, a brûlé à 85% suite à l'explosion d'un réchaud à gaz à l'intérieur d'une voiture. Les sites touristiques ont été épargnés mais l'incendie a fait un mort et laisse 2.800 personnes sans abris.

19 août : les 4 parlementaires TIM condamnés à une peine sursitaire

Parlementaires TIM : peine sursitaire d'un an. Après la mise en liberté, postérieurement à la signature d'une lettre d'engagement, d'Ihanta Randriamandranto, de Raharinaivo

Andrianantoandro, Mejamirado, Razafimaharo, Henri Rabesahala et Razakariasy, et suite au verdict du tribunal, les 4 parlementaires TIM de la région Vakinankaratra (Henri Randrianjatovo, Mamisoa Rakotomandimbindraibe, Raymond Rakotozandry et Lanto Rabenatoandro, sénateur), ont été condamnés chacun à une peine sursitaire d'un an. Ils ont été inculpés de destruction de biens d'autrui et de manifestations sans autorisations sur la voie publique, ainsi que de distribution d'argent aux fauteurs de troubles.

20 août : le Sommet de Maputo II s'annonce « *encore plus dur* » que Maputo I. La répartition des sièges de la nouvelle Transition sera problématique. Andry Rajoelina revendique la présidence de la Transition. Le commandant René Lylison remet en cause le rôle du GIC.

Le sommet de Maputo II est fixé du 25 au 27 août. En deux jours, il devra être décidé de la répartition des 457 postes des institutions de la nouvelle Transition. L'actuel président de la Transition a émis le souhait que l'échéance soit reportée, le temps, selon Midi, « *d'effectuer à Madagascar une partie des marchandages sur les différentes nominations prévues par la Charte de la Transition* ». Andry Rajoelina a par ailleurs déclaré qu'il voulait travailler avec des gens « *propres, nouveaux et patriotes* ». Au vu de la teneur des querelles d'interprétation des premiers textes ainsi que les conditions posées par les uns et les autres, on peut craindre que Maputo II soit « *encore plus dur que Maputo I* ». Il est à signaler que la mouvance Ravalomanana a menacé de boycotter la rencontre de Maputo II si Manandafy Rakotonirina n'est pas libéré à temps.

Accords de Maputo I : «*La communauté internationale demeure saisie du dossier*». «*Signer un accord est une chose, le mettre en œuvre en est une autre*». Cette déclaration a été faite par Ablassé Ouédraogo, envoyé spécial de l'UA, qui annonce que «*l'UA demeure saisie du dossier à travers le Conseil de paix et de sécurité. La communauté internationale l'est également avec le GIC sur Madagascar que coordonne l'Union africaine*». Et de poursuivre : «*Je ne suis pas si naïf que ça, cela va engendrer des difficultés, mais je suis convaincu que quand les hommes ont la volonté d'avancer, rien ne peut les arrêter*». Revenant sur le premier Sommet de Maputo, l'émissaire de l'UA exprime sa satisfaction. D'abord, a-t-il expliqué, parce que «*nous avons réussi, avec la contribution des Malgaches, à faire disparaître le spectre d'une guerre civile ou d'un génocide à Madagascar. Partout où il y a crise politique et où il n'y a pas de dialogue, on aboutit fatalement à une situation où c'est la population qui est prise entre le marteau et l'enclume. A ce moment, le désastre et la catastrophe ne sont jamais loin*». Ensuite, «*nous avons pu, avec l'implication de tous les protagonistes malgaches, avec la présence des 4 chefs de file des mouvances politiques de Madagascar, avoir une feuille de route pour la conduite de la Transition, la Charte de la Transition qui est un accord politique consensuel, inclusif et pacifique qui associe tous les Malgaches dans la gestion des affaires de l'Etat pendant cette période transitoire*», a-t-il continué.

Nominations de Maputo II : les opérateurs économiques attendent "*The right man at the right place*". Tous les yeux sont maintenant rivés vers Maputo II. En effet, cette seconde phase de négociations entre les quatre mouvances devrait aboutir à la mise en place des institutions et structures prévues par la Charte de Maputo. Avant de se lancer dans le redressement de l'économie qui est l'objectif commun, les opérateurs économiques restent dans l'expectative en attendant la répartition des sièges qui devra se faire lors de Maputo II. Il y aura beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Pour eux, les différentes nominations aux divers postes de ministres revêtent toute leur importance. Ce qui importe maintenant c'est de mettre « *the right man (or woman) at the right place* ». Ainsi, les mouvances qui procéderont respectivement à ces nominations devront être conscientes qu'il ne s'agit pas seulement de placer un « *ami* », ni de renvoyer l'ascenseur à un partisan qui a rendu de bons et loyaux

services. L'une des qualités primordiales que doivent montrer ces nouveaux responsables est de savoir travailler en équipe, car l'une des grandes spécificités de ce futur gouvernement est que ses membres seront désignés par les quatre entités.

Présidence de la Transition : une alternative à Andry Rajoelina ? En attendant les 30 jours impartis pour la mise en place des organes de la Transition, les regards restent rivés sur la personnalité qui pourrait présider ce régime transitoire. L'actuel président de la HAT semble sollicité, du moins par ses partisans, mais il a encore une alternative devant lui. Ni l'Accord politique ni la Charte elle-même ne mentionnent expressément le nom d'Andry Rajoelina comme étant le président de la Transition, en dépit du fait que les uns et les autres ont reconnu l'existence du régime transitoire «*de fait*» en place depuis le 17 mars. Les différentes manifestations de soutien, notamment celles des partisans du régime présidé par Andry Rajoelina, semblent exiger le maintien ou la reconduction du président de la HAT à son poste. Pour beaucoup, ce serait légitime et logique, du fait qu'il a été, avec le soutien populaire acquis pendant les temps forts de son combat, à l'origine de l'avènement de la Transition actuelle. Maputo II va procéder à l'examen des noms ou des listes émanant de chaque mouvance, en vue de la répartition des postes au sein des différentes institutions de la Transition. Au risque de décevoir ses partisans, Andry Rajoelina pourrait être tenté de céder la présidence de la Transition à l'un de ses pairs des autres mouvances. Mais en tout cas pas à celui qu'il a fait tomber le 17 mars, ni non plus à celui qui revendique une amnistie générale à cors et à cris. Ces deux derniers ont d'ailleurs déjà annoncé qu'ils n'ont aucune intention de participer à la gestion de la Transition. Il ne reste donc plus que celui qui se bat pour une réconciliation nationale depuis 2002 et qui affiche une nette volonté d'intensifier ses actions dans ce sens pendant la durée de la Transition. Celui-ci, Albert Zafy, est pressenti pour présider le «*Conseil national de réconciliation*» bien qu'il nourrisse également l'espoir de diriger cette Transition. Mais si Albert Zafy devient président de la Transition, qu'en sera-t-il d'Andry Rajoelina ? Inacceptable diront ses partisans. Néanmoins, en acceptant une telle «*concession*», Andry Rajoelina pourrait avoir une plus grande marge de manœuvre pour préparer son élection à la présidence de la République. En l'état actuel des choses, tout porte en effet à croire qu'il sera parmi les prétendants. Finalement, ce ne serait qu'un simple recul pour mieux sauter… Par ailleurs, en restant à la présidence de la Transition tout en étant candidat à l'élection présidentielle, on risque de lui faire le reproche d'être juge et partie.

Commandant René Lylison : « *Le GIC ne résoudra rien à Madagascar* ». Le haut responsable de la FIS, au même titre que le commandant Charles Randrianasoavina, est pessimiste quant à la réussite de la mission de Joaquim Chissano. Il a fait cette révélation lors d'une conférence de presse destinée à répliquer aux accusations lancées contre la FIS dans la presse. Il a même affirmé que le GIC ne faisait que compliquer la situation au lieu de mettre de l'ordre. « *Ne vous êtes vous jamais demandé pourquoi ils n'ont pas résolu le problème Ivoirien ?* » a-t-il dit. Pour le commandant, l'équipe conjointe de médiation ne sait faire rien d'autre que de détruire ce qui est déjà mis en place par la population malgache, faisant référence à l'intention du GIC de dissoudre la Transition actuelle pour faire place à une nouvelle Transition. Pour lui, la meilleure solution est de faire rejoindre d'autres mouvances à l'équipe déjà en place. « *Il faut mettre à l'intérieur de la Transition actuelle, ceux qui sont encore à l'extérieur* ». René Lylison ne remet toutefois pas en cause les Accords de Maputo. Il avance cependant que la nouvelle Transition devra tenir compte de l'Armée. « *Il faut faire de la place à l'Armée dans chaque institution de la nouvelle Transition, pour bien concevoir les stratégies de lutte contre l'insécurité* » déclare le haut responsable de la FIS.

17 Chefs de Région sur 22 ont déclaré devant la presse leur soutien inconditionnel au président de la HAT, sans oublier de souligner que malgré l'absence de certains d'entre eux,

retenus par des nécessités de service, cette déclaration a été adoptée à l'unanimité des 22 responsables régionaux. L'un des intervenants a salué le courage du président de la HAT, qui, « *dans le seul objectif de préserver l'intérêt supérieur de la Nation, accepte de partager les pouvoirs avec ses principaux contradicteurs politiques, malgré le fait que la victoire a déjà été acquise pour la mouvance Rajoelina* ». Dans leur déclaration, ils ont émis le souhait de voir les élections des chefs de Région se tenir aussitôt après le référendum. Il convient de rappeler en effet que des élections de chefs de Région n'ont jamais eu lieu dans la Grande Ile, alors que la Constitution actuelle prévoit l'organisation de scrutins régionaux. Les chefs de Région « *désignés* » par la HAT ont paru avides d'affronter l'électorat.

21 août : des voix se font entendre pour un report des dates de Maputo II. Les supporters de la HAT cherchent à étoffer leur courant pour peser sur les négociations. Ils exigent la pris en compte des résultats des « *Assises régionales* »

Maputo II : reprise incertaine des pourparlers, selon *Tribune*. « *Les réactions se succèdent chez les partisans de la HAT à l'approche de Maputo II. Les manifestations de soutien à Andry Rajoelina et aux revendications de sa mouvance pour l'obtention de la majorité des sièges dans la nouvelle Transition se multiplient. Les chefs de Région et d'autres entités nées parfois pour la circonstance réclament carrément le maintien de la HAT avec simplement l'ajout d'autres personnes issues d'autres mouvances. Des regroupements nouveaux, voire de nouvelles formations politiques sont constituées dans l'objectif de demander le maintien des actuels chefs de l'exécutif. En tout cas, l'ambiance politique laisse croire que la reprise de la rencontre de Maputo est incertaine, la mise en application des Accords de Maputo I connaissant déjà des problèmes. Depuis le retour des délégations le 9 août, des partisans de la HAT remettent en cause les Accords signés. Les Accords trouvés de manière consensuelle à Maputo et signés de plein gré, la victoire triomphale applaudis à l'arrivée d'Andry Rajoelina à son retour, n'auront convaincu que quelques heures. Que se passera-t-il si les chefs de file des mouvances et leur délégation réussissent à s'entendre, conviennent d'un Maputo II et qu'une fois rentrés au pays des membres d'une des mouvances renie la Convention comme l'est aujourd'hui Maputo I ?* »

Pasteur Andriamanjato Richard : « *Il n'y a pas que 4 mouvances* ». Pour le pasteur, le GIC a pris la bonne décision en reportant la deuxième rencontre de Maputo et en reprenant la consultation de toutes les forces vives de la Nation. « *C'est nécessaire avant la répartition des sièges et la mise en place de la Transition de consensus car il n'y a pas que quatre mouvances dans la Grande île* », a-t-il soutenu. Et d'ajouter que « *de nombreuses autres forces politiques ont également contribué au renversement de l'ancien régime et à l'instauration de la Transition… En outre, on doit encore éclaircir et améliorer certains articles de cette Charte signée à Maputo* ». Toutefois, l'ancien président de l'Assemblée nationale a laissé entendre que « *généralement, cette Charte répond aux aspirations populaires, notamment pour la mise en place de la Transition de consensus. D'autant plus que le président de la HAT, Andry Rajoelina, a déjà annoncé qu'il ne signera point une Charte qui ne répond pas aux attentes des Malgaches* ». Continuant sur sa lancée, le pasteur a dénoncé l'ingérence de la communauté internationale dans les affaires malgaches. « *Le développement économique, l'amélioration des conditions de vie de la population et l'autosuffisance alimentaire constituent des moyens pour sortir de ce néocolonialisme et de retrouver notre liberté* », a-t-il affirmé.

La Coordinatrice nationale du Comité de suivi de l'exécution des résolutions des Assises nationales a déposée trois requêtes à la HAT. Blanche Richard exige le report de la date de la rencontre de Maputo II, eu égard à un certain désarroi de la population après Maputo I ; elle exige en outre la non remise en cause des résolutions des Conférences régionales et le maintient de la Conférence nationale. Sur le premier point, elle a expliqué que des actions de sensibilisation de la population sont nécessaires sur le contenu des Accords et des Chartes de

Maputo I. Sur le second point, elle a réitéré qu'une quelconque remise en cause des conclusions des Conférences régionales équivaudrait à une trahison de la population. Les membres de la HAT ont répliqué que leur engagement politique est toujours allé dans le sens des desiderata de la population et qu'il s'agit pour eux surtout de positiver les acquis de la lutte menée.

Accords politiques de Maputo - Source d'impunité ? Libérations des « *détenus politiques* », arrêt des poursuites pour « *motifs politiques maquillés en infractions du droit commun* », et le tout dans l'immédiat. Autant de termes inclus dans les Accords de Maputo qui soulèvent de vives polémiques, tant leur application sans discernement s'avère hasardeuse, selon *La Vérité*. La question se pose en effet de savoir sur quels critères on devra se baser pour qualifier telle ou telle personne de détenu politique ou pour affirmer sans ambiguïté qu'une poursuite a été entamée pour des raisons purement politiques. Quelle autorité pourrait bien être habilitée à porter, d'emblée et sans aucun risque d'erreur, de telles appréciations ? Car jamais et en n'importe quelle circonstance, on n'a eu connaissance d'un chef d'inculpation s'appuyant, même implicitement ou en partie, sur des arguments extrajudiciaires et de tous temps, maquillage ou non, les arrestations d'hommes politiques ont toujours été étayées par des dispositions de code pénal. Mais surtout, il faut bien reconnaître qu'il y a de nombreux cas où des actes accomplis pour des motivations politiques constituent en même temps des infractions de droit commun. Pour ne prendre qu'un exemple significatif, il est clair que les actes de terrorisme perpétrés dernièrement dans la Capitale n'ont pu avoir – et exclusivement - que des dessous éminemment politiques. Or, et sans que cela puisse souffrir la moindre discussion, ce sont des faits bel et bien répréhensibles pénalement, quels qu'en soient les auteurs ainsi que leurs motivations. Il apparaît pourtant qu'avant même que toute la lumière ne soit faite sur cette affaire, les Accords de Maputo sont venus court-circuiter la procédure judiciaire en cours. Car bien que les poursuites soient basées sur les mêmes faits, l'élargissement des commanditaires présumés (en leur qualité d'hommes politiques ?) a été âprement exigé, alors que l'appréciation des cas des exécutants semble toujours être laissée à la justice. Un « *deux poids deux mesures* » illogique, les arrestations de ces derniers ayant découlé de celles des premiers. Une « *erreur judiciaire* », source d'impunité, ne se profile- t-elle pas à l'horizon ?

22 août : la HCC, dernier rempart de la constitutionnalité et de la légalité pour la HAT, est confirmée dans ses fonctions jusqu'à mise en place des nouvelles institutions. Le directeur de la sécurité de la HCC maintenu en détention.

La HCC maintenue en attendant la HCT. *« La formation actuelle de la Haute Cour Constitutionnelle continue d'exercer ses fonctions conformément à la législation en vigueur jusqu'à la mise en place de la Haute Cour de la Transition* ». Telles sont les dispositions d'une ordonnance relative au maintien de la formation actuelle de la Haute Cour Constitutionnelle, promulguée le 17 août par le Président de la HAT. Lequel n'a pas cru devoir soumettre l'ordonnance en question au contrôle de constitutionnalité. En effet, la Constitution actuellement en vigueur stipule que *« avant leur promulgation, les lois organiques et les ordonnances sont soumises par le Président de la République à la Haute Cour Constitutionnelle qui statue sur leur conformité à la Constitution »*. Andry Rajoelina exerçant les fonctions et attributions du Président de la République, il aurait donc dû, avant de la promulguer, soumettre l'ordonnance à la HCC, selon certains analystes.
L'ordonnance cherche à faire valoir le concept de continuité de l'Etat, dans la mesure où, officiellement, le mandat des actuels membres de cette institution doit expirer à la fin du mois. Andry Rajoelina veut aussi réaffirmer que rien ne se fera dans le processus d'application des Accords de Maputo sans l'aval de la HCC, qui reste selon lui le dernier

rempart de la constitutionnalité et de la légalité. Par ailleurs, cette décision voudrait faire valoir que seule la lecture que fait la HCC de tout acte régissant la vie de la Nation reste légale. Est-ce à dire que même les interprétations et explications fournies par les médiateurs internationaux pourraient être écartées au profit de celles données par cette instance juridictionnelle ? Toujours est-il que les acteurs et autres « *facilitateurs* », intervenant dans la tentative de règlement de la crise sont maintenant avisés : un autre « *arbitre* » vient de siffler sa présence dans le match…

Accords de Maputo : arrivée des médiateurs pour préparer Maputo II. Dirigés par Joachim Chissano, ils rencontreront les quatre mouvances pour faire un état des lieux de l'après-Maputo I avant la réunion de Maputo II. L'application des Accords sera au cœur de ces contacts. Beaucoup attendent de cette visite un éclaircissement de la situation mais également un « *rappel à l'ordre* ». Les interprétations et déclarations faites depuis le retour des délégations de Maputo ont généré des troubles sur la valeur des Accords signés. Dans leur médiation, Joachim Chissano et le GIC ont toujours avancé la primauté de l'intérêt supérieur du pays dans la résolution de la crise. Et les Accords, Chartes et textes de Maputo rappelaient ce principe, « *dans un esprit de réconciliation et avec la volonté de placer l'intérêt supérieur de la Nation au dessus des intérêts particuliers* ». Mais pour bien des observateurs, la résolution de la crise n'est pas la motivation première de ceux qui vont participer à cette rencontre. Il y en a qui y vont pour protéger leur place, leur siège. A Madagascar, des politiciens ont fait leur spécialité de la mise en œuvre d'un coup d'Etat, estime *Tribune*. Des personnes qui sont maintenant autour de Rajoelina, affirme Victor Wing du HDM (lui même partisan de Rajoelina). Le sort de la population n'est pas leur premier souci. Les mouvances s'étaient engagées à respecter les termes des Accords. L'équipe conjointe de médiation accompagne le pays et les mouvances et elle est garante de la mise en œuvre des Accords, d'où l'intérêt du séjour de Joaquim Chissano et de ses médiateurs.

Jean Eric Rakotoarisoa : « *Ce n'est qu'une transition…* ». Le constitutionnaliste, interrogé par *radio Don Bosco,* précise que les Accords ont été signés et qu'il est difficile désormais pour les mouvances de renier leur signature. Mais, a-t-il fait comprendre, il ne s'agit que d'une transition. L'essentiel pour le juriste, qui faisait partie des personnes ressources de l'équipe de médiation internationale, c'est que l'on prépare rapidement l'avènement de la IVe République. Par ailleurs, fait-il remarquer, aucune des entités actuelles ne peut prétendre être représentative de la population. Seule une élection peut dire qui est représentatif et qui ne l'est pas.

Ralitera Andrianandraina ramené à Tsiafahy. Contrairement aux personnalités issues de l'entourage de Marc Ravalomanana et jugées au cours des deux dernières semaines, le sort du directeur de la sécurité de la HCC, Ralitera Andrianandraina, demeure «*incompréhensible*» pour la défense. En effet, l'intéressé a fait l'objet d'une enquête au fond et à l'issue de son audition, au cours de laquelle deux dossiers sur trois le concernant ont été examinés, le juge a décidé de le renvoyer en détention à Tsiafahy. La défense s'est déclarée «*étonnée que les procédures normales en vigueur s'appliquent toujours, même dans ce contexte où les termes des Accords politiques de Maputo devraient être respectées*». En effet, pour elle, Ralitera est concerné par le champ d'application de ces textes demandant la cessation des poursuites en cours et la remise en liberté immédiate des détenus politiques concernés par les évènements de 2009. Il fait d'ailleurs partie des 56 personnalités figurant sur la «*liste non exhaustive des détenus politiques dans le cadre des événements politiques*», envoyée par la mouvance Ravalomanana au GIC, en annexe à son «*mémorandum sur le non-respect de la Charte des valeurs et des Accords de Maputo*». Rappelons que Ralitera Andrianandraina a été arrêté le 27 avril à Ambohidahy en possession, selon les éléments des forces de l'ordre qui ont procédé à son arrestation, de

fusils d'assaut et de pistolets automatiques. 7 chefs d'inculpation ont été retenus contre lui, dont l'atteinte à la sûreté de l'Etat. Son épouse, Ihanta Randriamandranto, leader du mouvement des femmes « *légalistes* », arrêtée le 29 avril et qui a obtenu une libération provisoire après signature d'une lettre d'engagement, a annoncé que la mouvance Ravalomanana allait également demander la libération provisoire de son époux.

24 août : unanimité des forces vives pour signer la Charte de Maputo, « *bénie* » par les Eglises protestantes au cours d'un culte où seule la HAT était présente. Libération de Manandafy Rakotonirina toujours en suspens.

Les Accords de Maputo I font désormais l'unanimité. Plus de 69 organisations de la société civile et syndicales, membres du secteur privé et, bien entendu, des différentes mouvances politiques ont procédé à la signature d'adhésion à la Charte, traduisant leur engagement à soutenir le processus de résolution de la crise. Ce, conformément à l'article 46 de la Charte de la Transition qui stipule que les « *représentants de toutes les forces vives du peuple malgache (confessions religieuses, syndicats, forces armées et de sécurité, opérateurs économiques et organisations représentatives de la société civile) seront invités à adhérer à la présente Charte de la Transition* ». « *Le groupe de contact a noté une grande disponibilité des Malgaches à contribuer à la mise en œuvre des Accords de Maputo, ainsi qu'à veiller sur leur respect scrupuleux* », a réagi l'envoyé spécial de l'OIF, Edem Kodjo qui s'exprimait au nom du GIC.
Ainsi, dorénavant, il ne devrait plus y avoir d'objection ou d'opposition, de quelque ordre que ce soit et d'où qu'elles viennent, même des militaires qui avaient dénoncé la teneur de l'article 22 de la Charte qui prévoit la création d'un organe consultatif sur les questions de défense et de sécurité, le CRDSN. « *C'est le paragraphe 2 que les militaires malgaches ont remis en cause* », précise Joaquim Chissano qui a également expliqué que ce n'est qu'une question d'interprétation et de compréhension. « *J'ai eu un entretien, notamment avec le Cemgam et d'autres officiers. Nos discussions ont porté sur l'entendement de cette disposition et les militaires sont satisfaits de nos explications. L'article 22 est là, on ne va ni le changer, ni l'enlever. Nous allons peut-être proposer l'ajout d'une note explicative que nous allons présenter aux différentes parties malgaches pour qu'il y ait la même interprétation pour tous* », a-t-il fait savoir.

Culte pour la Nation : Maputo II béni de toutes les Eglises protestantes. « *Que la charité soit sans hypocrisie… par amour fraternel, soyez plein d'affection les uns pour les autres…* ». C'est sous ce verset biblique que le culte pour la Nation malgache a été célébré au stade de Mahamasina. On participé au culte : le Président de la HAT et de son épouse, le Premier ministre, de nombreuses personnalités civiles et militaires, entre autres les Andriamanjato père et fils, le ministre des Affaires étrangères, Roland Ratsiraka, Lahiniriko, le commandant Charles de la FIS, le commandant de la Gendarmerie nationale, Bruno Razafindrakoto. Le Pasteur Razafindramanitra a affirmé que sa présence manifestait l'aval du FFKM. Portant, les 4 chefs d'Eglise membres du FFKM ont brillé par leur absence. Maputo II a été béni afin que les ambitions personnelles de 4 chefs de file participant à ce Sommet ne viennent pas contrarier l'ultime chance de recherche d'une issue consensuelle à la crise. Le culte a été conduit par plusieurs chefs d'Eglises protestantes mais aucun représentant de l'Eglise catholique n'a été vu sur place. De source proche du Conseil chrétien des Eglises, on fait savoir que « *le FFKM n'a pas été mis au courant de la tenue de ce culte* ». Aucun représentant des mouvances Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana n'a assisté au culte. Côté organisateurs, on affirme pourtant avoir invité « *toutes les forces concernées par la crise*».

Libération de Manandafy Rakotonirina : Andry Rajoelina renvoie la balle au ministre de la Justice. Manandafy Rakotonirina ne peut toujours pas faire partie de la délégation de la mouvance Ravalomanana qui partira pour Maputo. Lors d'une rencontre qu'il a eue avec Andry Rajoelina, Joaquim Chissano a évoqué le cas de ce Premier ministre nommé par Marc Ravalomanana, qui continue d'être placé en résidence surveillée à Mantasoa. Andry Rajoelina aurait fait tout son possible pour la libération de Manandafy mais c'est le ministère de la Justice qui voudrait faire preuve d'indépendance dans le traitement de cette affaire. Pour *Midi*, et quoi qu'on dise, Andry Rajoelina bafoue la Charte des Valeurs qu'il a lui-même proposée à la signature des trois autres chefs de file. Dans cette Charte, le respect de la parole donnée figure parmi les 7 valeurs que les quatre mouvances doivent scrupuleusement observer pendant les 15 mois de la Transition dirigée par un président et un Premier ministre qui obtiennent le consensus des quatre mouvances.

Système des Nations unies : réactualisation du Code la communication. Sous le patronage du coordonnateur résident du Système des Nations unies, une journée d'information et de lancement de la réactualisation du Code de la communication a été programmée. Un rendez-vous important qui devrait donner le top de départ de cette délicate opération. Rappelons, en effet, que ce dossier figure parmi les premiers qui ont été mis sur la table de la Transition et qui devrait être débattu dans le cadre du processus de mise en place de la IVème République.

Le TGV prêt à se transformer en parti politique et à affronter les élections : Lanto Rakotomavo, présidente nationale de l'association TGV a fait en 4 mois ce qui a demandé un an ou plus à d'autres partis politiques. Il s'agissait d'installer les bases d'une formation politique et de lui donner une assise nationale. L'association TGV a fait en un rien de temps le tour du pays et recueilli les aspirations des populations ou du « *vahoaka* ». La tâche a été facilitée par le fait de la position dominante de l'association, regrettent les contestataires. Ils déclarent que Lanto Rakotomavo n'a aucun titre officiel mais dispose de larges facilités. Elle dispose d'une protection rapprochée et dans les meetings elle est entourée des chefs de l'administration publique. Le TGV a maintenant des bases dans les « *Fokontany* », dans les communes et dans les districts. Il est maintenant prêt à affronter les élections et à se transformer sous peu en parti politique, à l'issue de son congrès national. Pour *Midi*, TGV a pris le même chemin que les partis des précédents gouvernants. L'AREMA a cheminé de cette façon. Aussitôt Didier Ratsiraka installé au pouvoir, le parti AREMA s'est empressé d'installer les bases du parti et de couvrir tout le territoire national. De même pour l'UNDD d'Albert Zafy. La même stratégie de couverture nationale a été constatée avec le TIM. Malgré les assurances de Lanto Rakotomavo, le risque est grand pour que cette fois encore l'opposition soit réduite à jouer le rôle de figurant.

25 août : la HAT en force à Maputo II. Pour pouvoir diriger la délégation de sa mouvance, Manandafy Rakotonirina a cédé mais n'a obtenu qu'une liberté provisoire.

Andry Rajoelina et Monja Roindefo ensemble à Maputo : « *vide* » à la tête de l'Exécutif de la Transition. Si l'intérim du locataire de Mahazoarivo est assuré par le ministre des Forces armées, le colonel Noël Rakotonandrasana, c'est le « *vide* » côté Ambohitsorohitra. Aucun texte ne prévoit, par exemple, que la présidence est assurée par l'un des vice-présidents ou d'une manière collégiale par l'ensemble des membres de la HAT, en cas d'absence du Président. Ce dernier n'a, du reste, pas accordé de délégation de pouvoir au Premier ministre par intérim pour présider un conseil des ministres. Selon l'avis émis le 31 juillet par la HCC,

les institutions de la République sont désormais la HAT présidée par Andry Rajoelina ; le gouvernement dirigé par Monja Roindefo ; et la HCC dans sa formation actuelle. Les deux fonctions exécutives étant « *intuiti personae* », elles ne peuvent donc être déléguées à d'autres membres de l'actuel régime de Transition. Il ne reste donc plus au pays que la HCC dont le mandat est d'ailleurs arrivé à son terme et qu'une ordonnance du Président de la HAT a maintenu dans ses fonctions jusqu'à la mise en place de la Haute Cour de la Transition prévue par les Accords de Maputo.

Manandafy Rakotonirina a cédé, mais reste en liberté provisoire. Le président du parti MFM a finalement signé un engagement pour respecter l'article 3 de l'Accord numéro 2 de Maputo. Le ministère de la Justice a été intransigeant sur la condition de mise en liberté de Manandafy Rakotonirina. Pas de signature, pas de sortie. Finalement le président du MFM, Premier ministre des « *légalistes* » du Magro, a accepté de signer un engagement afin de pouvoir conduire la délégation de la mouvance Marc Ravalomanana, pour le deuxième round de Maputo. La ministre de la justice, Justine Razanamahasoa, a précisé que Manandafy n'a obtenu qu'une liberté provisoire. « *Selon les Accords de Maputo la loi d'amnistie doit attendre la délibération d'un Congrès de la Transition et du Conseil Suprême de la Transition (CST)* ». C'est l'explication donnée par la ministre. « *Notre Premier ministre a été atteint de l'IST [Interdiction de Sortie du Territoire]* », affirme un membre du parti MFM. Cette interdiction n'a pas été levée par le ministère de l'Intérieur. Les membres de la délégation de la mouvance Marc Ravalomanana prétendent même avoir eu des problèmes à l'aéroport à cause de l'absence de levée de cette interdiction de sortie. « *La raison de cette interdiction de sortie est la mise en disponibilité de la Justice de Manandafy Rakotonirina, maintenant que la justice n'a plus besoin de lui, il n'y a plus raison de lui imposer une interdiction de sortie* », a affirmé le ministre Masimana Manantsoa.

Quelques heures après avoir retrouvé la liberté, Manandafy Rakotonirina est parti pour la capitale mozambicaine en tant que chef de délégation de la mouvance Ravalomanana. Avant son départ, il a affirmé qu' « *avant ma libération, j'ai signé la lettre d'engagement dictée par l'Accord de Maputo* ». A noter que dans son article 3, l'Accord numéro 2 impose aux détenus politiques de s'abstenir de participer à toute réunion susceptible de troubler l'ordre public et/ou d'aggraver la tension politique, et à respecter les termes des Accords de Maputo. On peut supposer que c'était une décision stratégique adoptée par la mouvance Ravalomanana, qui a besoin de la présence de son « *Premier ministre* » pour mener à bien les discussions. Manandafy Rakotonirina a déclaré : « *je vais dans la capitale mozambicaine pour demander le renversement de la HAT et favoriser l'instauration d'une véritable transition démocratique à Madagascar. […] Je suis toujours le Premier ministre* ». Et d'ajouter : « *jusqu'à maintenant il n'y a eu aucune décision abrogeant la nomination des ministres que j'ai désignés* ».

28 août : échec des négociations de Maputo II. De multiples combinaisons ont été étudiées pour la répartition des postes de la nouvelle Transition, mais aucune n'a recueilli un consensus. La HAT reste le dépositaire du pouvoir « *de facto* ». Manandafy Rakotonirina interpellé à son retour pour des propos jugés diffamatoires envers l'Armée.

Echec des négociations de Maputo II : « *La médiation internationale a le regret d'informer l'opinion publique malgache et internationale qu'en dépit de tous les efforts fournis, de toutes les propositions allant dans le sens d'un compromis, les chefs de file des mouvances ont été dans l'impossibilité de trouver un consensus sur les postes clés de la Transition : le Président, le vice-Président et le Premier ministre* ». La journée du 28 a vu des rencontres à huis clos, des séances plénières, plusieurs propositions émanant de toutes les mouvances, imaginant toutes sortes de combinaisons, mais aucune proposition n'a pu recueillir de consensus… La mouvance

Rajoelina campe sur sa position : La présidence et la Primature ainsi que 22 ministères ou rien ! La journée du 28 a vu aussi la présence de l'ambassadeur de Madagascar en France ainsi qu'une représentante du quai d'Orsay. Cette dernière a annoncé que la France se rangeait derrière le GIC. Si Maputo II est un échec, qu'adviendra t-il des décisions prises lors de Maputo I ? En fait, Maputo I sera respecté puisqu'une approbation de la Charte de Maputo a été signée par l'ensemble de la classe politique. Mais tant que les institutions nouvelles ne sont pas en places, la HAT reste le dépositaire du pouvoir de facto et assure donc la gestion du pays comme c'est le cas actuellement. La différence entre Maputo I et Maputo II est qu'il n'y a pas eu de volonté de négociation dans la seconde session. Dès le départ, les mouvances Rajoelina et Ravalomanana ont avancé des positions inconciliables et frontales. Cela n'a pas permis d'apaiser les tensions et donc les positions. Les soubresauts de Ratsiraka ont par ailleurs corsé les négociations. Au final, c'est donc un retour à la case départ pour tout le monde qui semble s'imposer.

Tentative de présentation des scénarios proposés et examinés au cours des séances à Maputo II. Pour comprendre le déroulement des négociations, voici un résumé non exhaustif des scénarios proposés et examinés au cours des rencontres entre les médiateurs et les chefs de file, entre les mouvances elles-mêmes ou en réunion à huis clos entre Albert Zafy, Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina.

- ***Mouvance Andry Rajoelina*** **:** «*La présidence et la primature de la Transition doivent nous revenir*», avait déclaré Andry Rajoelina à sa sortie du centre de conférences à la fin de la journée de mercredi.

- ***Mouvance Ravalomanana*** **:** « *La mouvance Ravalomanana n'acceptera jamais la légitimation de l'auteur d'un changement anticonstitutionnel à la présidence. Elle ne voudrait être ni complice ni responsable d'un tel mauvais exemple pour la région et pour le continent, voire pour le monde entier. Ce serait une validation internationale de la violation d'une convention internationale qu'est le Pacte international sur les droits civils et politiques* », avait souligné la mouvance dans une déclaration.

- ***Mouvance Ratsiraka*** **:** après avoir suggéré de nommer une femme comme Premier ministre, elle aurait proposé l'idée de nommer un officier général au poste de président de la Transition. Marc Ravalomanana y aurait adhéré.

- ***Mouvance Zafy*** **:** La mouvance a proposé de porter Andry Rajoelina à la présidence de la Transition.

- ***Ablassé Ouédraogo*** **:** à son arrivée au centre de conférences, l'émissaire de l'UA avait souligné que «*si Andry Rajoelina acceptait de céder le poste de Premier ministre, tout le package serait validé et lui-même serait à la présidence de la Transition. Roindefo Monja hériterait alors d'une place à la tête, par exemple, du Congrès de la Transition*».

Andry Rajoelina : consultation des « *Forces de changement* » avant toute décision suite à Maputo II. Une heure après l'arrivée des délégations de 4 mouvances à bord d'un Boeing mis à disposition par la SADC, le jet privé transportant le président de la HAT a atterri à l'aéroport d'Ivato. Après avoir tenté en vain durant 3 jours de trouver un consensus pour une sortie de crise pérenne, toutes les délégations sont de retour au pays. Dans sa déclaration, le numéro un de la Transition a réitéré sa volonté et sa détermination d'aller de l'avant dans l'intérêt supérieur de la Nation. « *Dès aujourd'hui, nous allons travailler d'arrache-pied pour consulter toutes les parties prenantes à la lutte populaire qui a conduit à la chute de la*

dictature à Madagascar, c'est-à-dire les Forces de changement, car l'avenir de notre pays ne se dessine pas en un jour ni du jour au lendemain, nous avons besoin de collecter tous les points de vues afin de déterminer la conduite la position à prendre par rapport aux négociations de Maputo II. Une réunion avec tous les membres du gouvernement et les membres de la HAT est ainsi plus que nécessaire afin de collecter toutes les opinions, raison pour laquelle nous avons demandé un peu de temps auprès des membres du GIC, les Forces de changement constituant la mouvance Andry Rajoelina étant nombreuses » a expliqué Andry Rajoelina, en ajoutant que la synthèse de ces consultations serait communiquée à la presse avant d'être présentée sur le plan international avant le 4 septembre.
Les « *Forces de changement* » trouvent logique et naturelle la position défendue par le président et sa délégation à Maputo, à savoir le maintien d'Andry Rajoelina à la présidence de la Transition et celui de Monja Roindefo à la Primature, ces deux hommes étant les premiers artisans du changement survenu et réclamé par le peuple. D'autant plus que ces forces réclament le renouvellement de la classe politique et l'ouverture aux jeunes générations.

Les militaires interpellent Manandafy Rakotonirina pour des propos qualifiés de « *diffamation et outrage aux forces de l'ordre malgaches* ».En effet, dans une interview donnée à Maputo, le Premier ministre de Marc Ravalomanana a déclaré que les militaires malgaches étaient « *des militaires d'opérette, comme au temps de la colonisation* ». Raison pour laquelle des hommes en arme de la FIS auraient recherché Manandafy dans tous les recoins de l'aéroport. Tout en menaçant Manandafy Rakotonirina, les commandant Charles Randrianasoavina et René Lylison lui ont demandé de s'excuser auprès des militaires pour les déclarations «*dénigrantes*» qu'il avait faites. Surpris par cet accueil, Manandafy Rakotonirina se serait empressé de démentir ses déclarations, en répondant qu' « *il n'a jamais tenu de tels propos, qu'il a confiance aux Forces armées malgaches et qu'on a encore besoin d'elles parce que la paix n'est pas encore totalement revenue dans le pays* ». Un capitaine issu du régiment des forces d'interventions (RFI) de l'aéroport et responsable de la sécurité, est intervenu pour prendre la défense du président national du MFM. «*Tuez-moi à sa place. C'est un Raiamandreny*», a-t-il soutenu. Ce n'est qu'après cet affrontement que Manandafy Rakotonirina a pu s'échapper, en empruntant un 4x4. La FIS a ainsi ravi la vedette aux membres des délégations des quatre mouvances arrivées de Maputo. Un adjudant du CAPSAT avait toutefois affirmé : « *nous ne sommes pas venus pour arrêter Manandafy* ».Selon *Midi*, sous l'emprise de la colère, ces militaires auraient également exprimé leur point de vue concernant la rencontre qui s'est tenue dans la capitale mozambicaine. Et d'affirmer que « *les Africains ne devraient pas s'immiscer dans les affaires entre Malgaches* ». Les partisans de la mouvance Ravalomanana, venus à Ivato pour accueillir leur Premier ministre, auraient également reçu des menaces verbales. Il en aurait été de même pour les membres de la délégation de cette mouvance. La mouvance Ravalomanana a déclaré par la suite : « *Ce qui s'est passé à Ivato est déplorable* ».

29 août : Maputo II : 12 jours pour rattraper l'échec de la répartition des 3 postes clés de la présidence de la nouvelle Transition. Andry Rajoelina demande jusqu'au 4 septembre pour consulter « *les forces de changement* » et donner son avis sur le cas Monja Roindefo.

Maputo II : « *12 jours pour rattraper l'échec* », titre *Midi*. Echec. C'est ce qu'on peut dire du résultat des trois jours pleins de Maputo II. Les chefs de file des mouvances ne sont pas arrivés à s'entendre sur le partage des trois premiers postes clés de la Transition. Des packages ont été avancés. Pour Marc Ravalomanana qui a proposé Monja Roindefo à la tête du gouvernement, la présidence de la Transition doit revenir à sa mouvance. Pour Andry Rajoelina, il ne sait qu'une chose : il reste président et Monja Roindefo demeure Premier ministre. Sa mouvance revendique 22 ministères sur les 28 prévus par la Charte de la

Transition. La mouvance Zafy n'a pas posé des conditions rigides. Il y a eu des moments durant les négociations de Maputo II où le professeur a proposé Andry Rajoelina comme Président, mais il a changé d'avis le dernier jour. Pour sa part, Didier Ratsiraka a contesté jusqu'au bout la candidature d'Andry Rajoelina. Il a déclaré, alors qu'il quittait les lieux de la rencontre pour prendre le Falcon qui devait le ramener à Paris, que son « *package* » a été rejeté. Son « *package* » proposait que tous les postes de chefs d'Institutions soient occupés par des femmes, dont Ramisandrazana Rakotosoa, un membre de sa mouvance, à la Primature. Sauf la présidence du CNR qui devrait, selon l'amiral, revenir au Pr Zafy. Puisque les exigences des uns et les revendications des autres étaient inconciliables, le médiateur de la SADC, Joaquim Chissano, a sifflé la fin du second round. C'était à 2h du matin, à la demande d'Andry Rajoelina qui a besoin de consulter les « *Forces du changement* » avant de décider quoi que ce soit. Selon l'ancien président mozambicain, Andry Rajoelina et sa mouvance demandent jusqu'au 4 septembre prochain pour donner leur avis sur un cas bien précis : celui de Monja Roindefo. Autrement dit, ce sont les « *Forces du changement* » qui décideront du sort de l'actuel locataire de Mahazoarivo. Quoi qu'il en soit, l'échec du Maputo II n'est pas la fin du processus. Les mouvances ont encore 12 jours pour se rattraper. 12 jours car le délai de 30 jours imposé par la Charte pour la mise en place des Institutions de la Transition expirera le 9 septembre. Mais, avant cela, il y aura la réunion de la SADC sur le cas de Madagascar, les 6 et 7 septembre à Kinshasa. Cette réunion sera précédée d'une mission d'évaluation du GIC à Madagascar. Le fiasco de Maputo II n'est pas total. Les quatre mouvances ont pu s'entendre sur certains points. Selon le communiqué final du GIC, il a été décidé d'un commun accord que les présidences du Conseil Supérieur de la Transition, du Congrès de la Transition, du Conseil National de Réconciliation et du Conseil Economique et Social échoiront respectivement aux mouvances Rajoelina, Ravalomanana, Zafy et à la société civile. Au niveau du gouvernement, les trois postes de vice-Premier ministre seront occupés par les mouvances Ravalomanana, Zafy et Rajoelina. Normalement, Maputo III s'impose pour régler les questions qui restent en suspens. Or, à entendre Joaquim Chissano, Maputo III n'aura pas lieu. « *Pour le reste, on se communiquera par e-mail.* », a-t-il expliqué.

Une émissaire du Quai d'Orsay à Maputo. La France n'est pas indifférente à la crise malgache. Elle interviendrait même dans la recherche des solutions. La présence à Maputo de Mme Béatrice Lederle en est la preuve. Cette émissaire n'a pas chômé durant Maputo II. Elle a rencontré les quatre chefs de file des mouvances, pour transmettre les messages de Nicolas Sarkozy. « *Je ne participe pas aux négociations. Je suis ici en tant qu'observatrice* », a-t-elle précisé, expliquant que la France, qui est le premier bailleur bilatéral de Madagascar, n'a pas de candidat à la présidence de la Transition. « *La France est derrière la communauté internationale qui s'efforce d'apporter sa contribution à la résolution de la crise*», a précisé cette responsable de l'Afrique Australe et de l'Océan Indien au ministère français des Affaires étrangères.

«*Jamais, jamais*»... », titre le quotidien *Les Nouvelles* dans un édito. « *Les quatre mouvances sont donc rentrées bredouilles ou presque après trois jours de négociations. Le Président et le vice-Président de la Transition ainsi que le Premier ministre de consensus restent inconnus, faute d'avoir trouvé un juste compromis. Avec des coriaces «jamais, jamais», proférés depuis le Mozambique, l'on ne s'étonne pas que les délégations soient rentrées au bercail avec des points en suspens. D'un côté, la mouvance Rajoelina s'estimant «l'héritière légitime» des manifestations populaires; de l'autre côté, la mouvance Ravalomanana, exigeant que le pouvoir ne revienne pas à une mouvance qui est passée par un raccourci. Chacune se targue de ne pas avoir été un obstacle aux discussions, mais le fait est que ces dernières n'ont pas abouti. Ah, «jamais, jamais»…*
En politique, les pourparlers sont rarement évidents, mais ils le sont encore moins, lorsque les participants y mettent raideur et orgueil. Partir à la table des négociations avec des «jamais, jamais»

entêtés dans les bagages, c'est déjà réduire les chances d'aboutir à une issue commune. Un contresens volontaire qui pourrait bien inciter les observateurs à croire que ces mouvances sont allées à Maputo dans le but de rentrer délibérément…bredouilles !
Mais encore, si le simple citoyen s'attend à «la bonne personne, à la bonne place», c'est un espoir qui risque d'être déçu. Car à partir de maintenant et jusqu'à la date butoir du 4 septembre, l'on risque d'assister à un bras de fer tenace. Il se peut que ce ne soit pas la bonne personne à la bonne place ; il se peut que ce ne soit même pas la personne détenant les meilleures solutions; il se peut que ce soit juste la mouvance la moins inflexible qui aura réussi à faire ployer ses adversaires par son aptitude à rester le plus longtemps possible…en apnée. «Jamais, jamais» ne sonne plus comme une conviction, mais comme l'acharnement d'une partie à ne pas faiblir en concession parce qu'elle ne fait pas la différence entre humilité et humiliation. Il arrive parfois que, à cours de bons arguments, l'on s'accroche à son ego. Il faudra alors se lever très tôt et fouiller dans les recoins sombres des grands discours pour trouver le fameux «intérêt supérieur de la Nation», expression préférée des politiques, bien qu'ils en incarnent rarement le sens. Ah, «jamais, jamais» ! »

31 août : les « *Forces du changement* » accusées de surenchère sur la HAT. Les 4 mouvances tentent de se retrouver hors présence des médiateurs. Reprise des manifestations au Magro. Marc Ravalomanana accule Rajoelina et en appelle à la résistance de ses partisans. La société civile s'inquiète des conséquences de l'échec de Maputo II. La communauté internationale s'apprêt-elle à reconnaître le pouvoir de fait de la HAT ?

« *Forces du changement* » : remerciements à Andry Rajoelina pour ses prises de position à Maputo. Les partis et associations regroupés au sein des « *Forces du changement* » on tenu à remercier le président de la HAT pour la fermeté de ses prises de position. Le communiqué indique que malgré les différentes pressions subies lors de ces négociations, il a toujours su préserver les intérêts supérieurs de la Nation et les aspirations populaires.

Lalatiana Ravolomanana (association Manda) pointe du doigt l'attitude des adhérents des « *Forces du changement* ». Elle a haussé le ton, quatre jours avant la date butoir du 4 septembre négociée par la mouvance Rajoelina pour officialiser auprès du GIC sa position concernant la répartition des sièges au sein des organes de la Transition. La fondatrice de l'association a reproché aux dirigeants pro-Rajoelina d'influer sur leur chef de file dans le processus de résolution de la crise. C'est ainsi, qu'au nom du comité préparatoire du « *conclave* » des politiciens, dont le calendrier n'est pas encore fixé, que Lalatiana Ravolomanana a attiré l'attention d'Andry Rajoelina, afin qu'il résiste à la pression de son entourage. Les « *Forces du changement* » exigent l'attribution des postes de président de la Transition et de Premier ministre respectivement à Andry Rajoelina et à Monja Roindefo. Une exigence faisant entrave au consensus.

Les 4 mouvances ont pris l'initiative de se retrouver. *« L'initiative est purement malgache. »*, souligne Fetison Rakoto Andrianirina. Avant de préciser : *« Mais, il nous faut l'accord des quatre chefs de file pour la tenue de cette rencontre qui devrait commencer aujourd'hui ou demain »*. Selon Fetison Rakoto Andrianirina, ce troisième round de négociations se déroulera en dehors de la présence des médiateurs du GIC.

Présidence de la Transition : Marc Ravalomanana accule Andry Rajoelina et en appelle à la résistance de ses partisans. Reprise des manifestations au Magro. Les partisans de Marc Ravalomanana se sont retrouvés sur la « *Place de la légalité* » après trois semaines de trêve. Ils y ont reçu les instructions de l'ancien président de la République concernant la position à tenir à la suite de l'échec de Maputo II. Lors de son intervention téléphonique en direct, Marc Ravalomanana a lancé une mise en garde : « *Nous ne pouvons pas confier la présidence de la*

Transition à celui qui avait pris le pouvoir par la force. [....] *Cette lutte ne se terminera jamais si une telle personne accède à cette place* », a-t-il déclaré en faisant allusion au président de la HAT. L'ancien chef de l'État a pourtant manifesté son soutien à n'importe quelle personne, autre qu'Andry Rajoelina, pour diriger la Transition. Dans sa déclaration du 28 août à partir de Maputo, Marc Ravalomanana avait déjà soutenu que valider le scénario qui mettrait Andry Rajoelina à la présidence de la Transition constituerait un message clair. « *Cela signifie qu'à Madagascar, on peut prendre le pouvoir dans la rue et par la force ; et ensuite, en acquérir une légitimation à l'issue d'un processus de négociation tronqué. La mouvance Ravalomanana ne voudrait être ni complice ni responsable d'un tel mauvais exemple pour la région, pour le continent, voire le monde entier* », a-t-il affirmé.

Après l'échec de Maputo II, panique dans les chancelleries étrangères, titre *Midi*. Un responsable d'une organisation financière internationale révèle que toutes les dispositions et les précautions sont actuellement prises au niveau des ambassades et des organisations internationales pour se préparer à toutes les éventualités. Ces étrangers vont-ils plier bagages au cas où les solutions de consensus ne seraient pas trouvées avant le 9 septembre ? A rappeler qu'au lendemain du « *coup de force* » du 17 mars, l'ambassadeur des Etats-Unis a conseillé aux ressortissants américains en résidence à Madagascar de quitter le pays. 6 mois après, les syndromes d'une grave crise politique, pour ne pas dire d'une guerre civile, apparaissent. Par ailleurs, la communauté internationale brandit les menaces de sanctions qui pourraient aller de l'arrêt définitif de l'aide budgétaire à l'interdiction de sortie à l'endroit des tenants de l'actuelle Transition, en passant par le gel de leurs avoirs à l'extérieur. Le compte à rebours a commencé le 28 août, date de clôture du Maputo II. Andry Rajoelina a demandé 7 jours, c'est à dire jusqu'au 4 septembre, pour consulter son « *Vahoaka* » et les « *Forces du Changement* » sur le cas de Monja Roindefo. Si ce dernier accepte de lâcher prise, on aura le Plan A de la sortie de crise : Andry Rajoelina à la Présidence et une personnalité de la mouvance Ratsiraka à la Primature. Mais, ce Plan A n'a aucune chance d'obtenir l'accord de Marc Ravalomanana. Un Ravalomanana qui conteste la « *légitimation du coup d'Etat de Andry Rajoelina et consorts* », en proposant à la présidence de la Transition, soit une personnalité de la mouvance Ratsiraka, soit une personnalité de la mouvance Zafy. Pour ce Plan B l'ancien président a prononcé à Maputo le nom de Serge Radert, de la mouvance Zafy. Il y a eu un moment durant Maputo II où Marc Ravalomanana a proposé Monja Roindefo à la tête du gouvernement de la Transition. Comme Mme Ramisandrazana Rakotosoa, candidate de Didier Ratsiraka à la Primature, Serge Radert n'a pas refusé l'offre. Si la première est titulaire d'un Phd, le second est un polytechnicien qui a déjà fait ses preuves : ministre à l'époque du Pr Zafy, Coordinateur national du PGDI pendant une partie de la présidence de Marc Ravalomanana et adjoint au maire chargé des Finances à la mairie d'Antananarivo du temps du maire Andry Rajoelina. Serge Radert pourrait donc avoir l'onction de son ancien patron à la mairie de Tana, comme il pourrait bénéficier du soutien de la société civile, étant un des piliers du CCOC.

La société civile a salué la signature des Accords de Maputo I et s'inquiète devant l'échec de Maputo II. Le CCOC a adressé une lettre ouverte aux quatre chefs de mouvances pour exiger l'application de la Charte de la Transition qui a fait l'objet d'un large consensus des Forces Vives de la Nation lors de la cérémonie de signature du 22 août au Carlton. « *Le non aboutissement du processus actuel déboucherait sur la poursuite de la dégradation de la situation économique, de la paupérisation de la population et multiplierait les risques de troubles. Pour éviter le blocage des négociations, nous rappelons que l'unanimité n'est pas nécessaire pour aboutir à une solution. L'heure est grave, nous en appelons à votre sens des responsabilités et à votre sens de l'Etat* ». [Parmi les signataires : le SEFAFI, le KMF/CNOE, la PFNOSCM, SOS Victimes de Non Droit…]

« Vers un coup d'éclat de la communauté internationale ? », s'inquiète La Tribune*. « Au rythme des médiations internationales à propos de Madagascar, le coup de Dakar II risque de se reproduire au détriment encore une fois des simples gens et de leurs progénitures pour ne pas dire de l'avenir de la nation malgache. La communauté internationale a unanimement condamné l'accès de Andry Rajoelina et de la HAT au pouvoir. S'ensuivit la suspension des relations officielles avec le « gouvernement de fait ». Mais voici qu'à l'issue de Maputo II, l'idée d'une reconnaissance internationale fait son chemin. Après les Accords de Maputo I, qui ont été signés en effet, les « gouvernants de fait » ont cru que tout est dans la poche et que Maputo II allait consacrer « sa Transition en changeant tout juste la dénomination ». Ce qui ne fut pas le cas car rien n'a été signé avant que Maputo II ne s'achève le 28 août 2009.* ***Aucun consensus n'a été trouvé sauf que l'équipe de médiation internationale a donné l'impression de consacrer le coup d'Etat. En l'absence de consensus, l'équipe de médiation aurait implicitement reconnu Andry Rajoelina président de la Transition car elle ne lui a plus demandé qu'une chose : celle de lâcher son Premier ministre alors que l'idée ne résultait d'aucun consensus.*** *A l'heure actuelle, la mouvance Andry Rajoelina nourrit de plus belle ce rêve de consécration. Et l'idée poursuit son petit bonhomme de chemin. Tandis qu'au sein de la communauté internationale, il semble qu'on se prépare à reconnaître les « acquis de la HAT ». Ce fut à quelques exceptions près, le cas lors de Dakar II, quand, au lieu de se préparer au second tour, les KMMR ont persisté dans leur position et adoubé Marc Ravalomanana. Le KMF-CNOE de l'époque en sait quelque chose. Madeleine Ramaholimihaso s'est même insurgé contre les comportements de cette communauté internationale conduite par Pierre Protar à l'époque.* ***Tous les scénarii sont possibles et il est vraisemblable qu'on ne peut écarter à l'échéance du 4 septembre, celui de l'approbation de la communauté internationale des décisions de la mouvance Andry Rajoelina sans qu'il y ait eu consensus ni signature de la part des autres mouvances.*** *Mais le plus grave dans cette situation est que* ***la communauté internationale serait prête à renier sa parole comme en 2002. Elle serait aussi prête à consacrer un accès non démocratique au pouvoir*** *; un accès au pouvoir qui n'est pas passé par les urnes mais directement par la rue et à l'issue d'un coup de force. Elle est prête à reconnaître le pouvoir de Andry Rajoelina installé par des « prostitués politiques » qui l'ont institutionnalisé et légalisé.* ***Et bonjour les dégâts car on peut s'attendre d'ici quelques années à une autre descente dans la rue pour installer un autre « richard » capable de trouver des « financements pour conduire le putsch ».*** *Et le cercle vicieux des fausses négociations reprendrait pour la reconnaissance internationale pendant que l'économie et la société malgache partent toutes en éclats pour sombrer dans la dégénérescence. […] La tournure des événements qui se dessine donne l'impression que le « coup d'Etat » peut de nouveau être admis par la communauté internationale sous couvert de faux semblant de négociations de Maputo II. Les ultimes pourparlers du 28 août dernier laissent à penser, après l'échec constaté de Maputo II, que la communauté internationale n'a plus exigé de la mouvance Andry que de lâcher un poste sur les deux de l'exécutif de la Transition future et la reconnaissance viendra. Mais que ce soit Andry Rajoelina ou Monja Roindefo, tous deux sont des « putschistes. […] En dépit de tout cela, ils sont en voie d'être reconnu après avoir exercé un « gouvernement de fait ». À charge à la communauté internationale d'expliquer ses revirements et son comportement devant les Malgaches attachés aux principes de la démocratie et de la bonne gouvernance. Car* ***il faudra leur expliquer pourquoi avoir insisté sur le processus et le consensus et l'inclusif si finalement la communauté internationale reconnaît le pouvoir issu de la rue.*** *Pourquoi avoir coupé les financements et suspendu les divers programmes économiques et commerciaux alors que la crise financière mondiale était en train de sévir ? »*

DROITS HUMAINS, SITUATION HUMANITAIRE, GOUVERNANCE

La Banque mondiale offre à une trentaine d'organisations de la société civile malgache une formation de deux jours dans le cadre du programme 2009 du Fonds pour la société civile (CSF). L'accent a été mis sur le renforcement des capacités dans les domaines de l'élaboration et de la présentation des dossiers de demandes de financement. On souligne l'effort de décentralisation de cette formation laquelle profite, pour près de la moitié, à des associations travaillant en-dehors de la région centrale d'Analamanga. Lalao Randriamampionona, Présidente de la Plate-forme nationale des organisations de la société civile de Madagascar (PNOSCM) se félicite de cette initiative.
Le Fonds pour la société civile (CSF) est une des rares sources de financement directement destinées aux organisations de la société civile au sein de la Banque Mondiale. Le nouveau Country Manager de la Banque, Adolfo Brizzi, s'est réjoui du fait qu'avec ce genre de formation, les bonnes idées des ONGs ne buteront plus sur le manque de financement tout simplement parce que leurs projets sont mal ficelés.

Communiqué du CCOC et d'organisations de la société civile sur la situation actuelle : Sobika a mis en ligne le communiqué qui rappelle les principes qui guident son action et dresse un constat sans complaisance des incidences socio-économiques de la crise, qu'il qualifie de « *désastreuses et irrémédiables* », ainsi que de l'impact du « *désordre institutionnel et de l'absence d'Etat de droit actuels* ». Il insiste particulièrement sur le fait que Madagascar est placé au ban de la communauté internationale et sur les risques encourus par le recours aux financements parallèles. Le CCOC lance donc un appel pressant à toutes les parties pour ouvrer à l'adoption d'une Charte négociée, consensuelle et inclusive et rappelle que « *la société civile est un acteur décisif et incontournable dans le processus de négociation pour la sortie de crise* ». [http://www.sobika.com/madagascar-informations/news_1701.php]

Des milliers d'enfants en péril : dans un communiqué, l'Unicef France alerte : « *Cette année encore, le sud de l'île a été privé des pluies saisonnières qui permettent d'habitude aux familles de subsister. Un dérèglement climatique aux conséquences dramatiques pour les enfants. L'action de l'Unicef et de ses partenaires a permis la prise en charge de 6.000 d'entre eux. […] Depuis deux ans, les pluies saisonnières qui arrosent habituellement le sud aride de l'île ne sont pas tombées. Les cultures, qui permettaient aux familles de survivre ensuite pendant la saison sèche, sont perdues. […]. Envoyés directement dans des centres de soins soutenus par l'Unicef, 5.840 enfants sévèrement malnutris ont été pris en charge dans cinq districts du sud de l'île depuis février. D'autres enfants, dans d'autres districts, sont également concernés par cette action conjointe de l'Unicef et de ses partenaires. […] Madagascar connaît une crise qui pourrait devenir permanente, compte tenu des dérèglements climatiques. Le moindre choc peut faire tomber Madagascar dans une situation d'urgence étant donné la pauvreté de l'île* ».

L'Union Européenne alloue 2,8 millions d'euros d'aides humanitaires pour les populations vulnérables du Sud. Acheminée par l'ECHO (le Service d'aide humanitaire de la Commission Européenne), cette somme doit servir au renforcement de la sécurité alimentaire de 44 communes situées dans les régions d'Androy et d'Anosy lesquelles souffrent de sécheresse chronique. Les programmes auxquels profitent ces fonds seront mis en oeuvre par des ONG (notamment la Croix-Rouge) et des agences spécialisées des Nations Unies.

Hygiène : 12 millions de Malgaches sans eau. Le défi reste important pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. La dernière statistique indique que 12 millions de Malgaches n'ont pas encore accès à l'eau potable et 14 millions ne possèdent pas de latrines. Soit 40% de population desservie au total. Une situation qui demeure loin des OMD qui, d'ici 2012, vise à couvrir les besoins en eau potable de 65% de la population, contre 72% pour les infrastructures en assainissement. « *Beaucoup reste à faire. Jusqu' ici, malgré l'arrêt de certains*

projets en eau à cause de la situation politique au pays, les partenaires du secteur soulignent leur engagement », explique le directeur général au ministère de l'Eau. Une des réalisations de l'année 2008 aura été de donner accès à l'eau potable à 300.000 personnes. « *Mais l'accroissement annuel de la population est évalué à 500 000. Ce qui nécessite davantage d'efforts* », précise le directeur des études et projet au sein du ministère.

L'UNICEF annonce la formation de plus de 45 sages-femmes et infirmiers nouvellement sélectionnés pour les Régions d'Androy, d'Anosy et d'Atsimo Andrefana. Dans un communiqué, l'ONG internationale rappelle le terrible manque en infrastructures et en personnel sanitaires dont souffrent les 7 districts qui couvrent ces régions. « *Dans ces districts, des enfants meurent en grande partie de maladies qui peuvent être prévenues et traitées, comme le paludisme, les diarrhées et les infections respiratoires aiguës, sur une toile de fond de malnutrition. Les taux de couverture vaccinale comptent parmi les plus faibles Selon l'enquête nationale de couverture vaccinale menée en février 2008, les taux d'abandon de vaccination varient de 17 à 24 % dans les 3 régions. Le nombre de médecins par habitant varie quant à lui de 1 pour environ 8.700 habitants dans le district de Betroka à 1 pour presque 49.900 dans le district d'Ambovombe, contre une moyenne nationale d'un médecin pour environ 6.000 habitants. Le personnel, ayant depuis plusieurs années servi le système de santé, a rarement bénéficié de remise à niveau. […] A l'issue de cette formation, les 45 jeunes paramédicaux seront équipés et recevront les moyens logistiques et financiers nécessaires pour assurer des activités curatives, préventives et promotionnelles dans les 7 districts couvrant une population totale estimée à plus de 1.275.000 habitants, avec plus de 230.000 enfants de moins de 5 ans et environ 294.000 femmes en âge de procréer*».L'annonce a été faite à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse.

Le VMLF revendique 30% des postes à responsabilité pour les femmes dans les futures institutions de la Transition. A l'approche de Maputo II, des voix continuent de s'élever pour faire partie des futures institutions de la Transition. En l'occurrence celle du Vondrona miralenta ho amin'ny fampandrosoana (VMLF), un mouvement de femmes dont les présidentes d'honneur sont Zénaïde Ramampy Lechat et Elisa Razafitombo, respectivement ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale et sénatrice, ainsi que la présidente, Aurélie Razafinjato, également parlementaire. Cette revendication est, d'après elles, conforme aux OMD qui visent notamment l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Elle est également en phase avec le Protocole « *Genre et développement* » de la SADC qui prévoit que 50% des postes de décision dans tous les secteurs et à tous les niveaux soient occupés par des femmes en 2015. Le VMLF propose d'inclure d'ores et déjà les femmes dans les commissions techniques chargées de préparer entre autres les textes de la Constitution, du Code électoral et de la loi sur les partis. Au titre de ses actions, le VMLF a déjà rencontré trois des quatre mouvances signataires des Accords de Maputo.

Un avenant au Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé entre la France et Madagascar : cet avenant, signé à la veille du sommet de Maputo, permet d'affecter des sommes initialement prévues pour l'aide budgétaire à de l'aide humanitaire d'urgence. C'est ainsi que la France appuiera 611 cantines scolaires dans le sud, via le PAM. La subvention porte sur un montant de 3,6 milliards Ar. Cette aide alimentaire ciblée bénéficiera à 117.000 élèves et 5.000 adultes, soit un total de 122.000 personnes pendant 175 jours de cantine répartis sur la prochaine année scolaire. Cet appui vient compléter celui accordé le 3 juin dernier par la France en réponse à l'appel lancé par les Nations unies et la communauté humanitaire. La France avait alors octroyé un don de 2 millions d'euros d'aide alimentaire au PAM, à l'UNICEF et à la Croix Rouge Malgache pour mettre en oeuvre des projets de lutte contre la malnutrition dans l'ensemble du pays.

Enrichissement illicite et fulgurant des hauts responsables : quid de la déclaration de patrimoine ? *La Vérité* indique que malgré le gel de financement par ses bailleurs de fonds extérieurs, le Bianco n'a pas cessé de fonctionner. Toutefois, le nombre de doléances enregistré auprès des antennes de ce service a fortement diminué mais contrairement aux rumeurs, le Bianco fonctionne normalement. A l'exception du départ de son directeur général, aucun changement n'a été entrepris concernant ses activités, et ses responsabilités resteront les mêmes. Bref, le Bianco consolide ses actions. Toutefois, il a reconnu qu'il y a un ralentissement de ses activités, faute de financement. Malgré tout, il continue à traiter les plaintes et les doléances déposées par des anonymes ou dans des boîtes placées en plusieurs endroits de l'Ile. Les Domaines, les Tribunaux et les Forces armées ainsi que les Collectivités arrivent en tête des secteurs les plus touchés par la corruption. Des responsables des marchés publics, dont les travaux de réfection des routes, font également partie des personnes citées comme étant les plus corrompues. De sources concordantes ont affirmé que quelques membres du gouvernement et de la HAT se sont enrichis d'une manière illicite et spectaculaire. Ils ont accumulé des richesses faramineuses dans un délai très court. Certains hauts responsables de la Transition auraient déjà acheté des appartements en France, d'autres auraient acheté des villas dans la capitale, sans compter des voitures de luxe et d'autres biens. Le Bianco lance un appel pressant aux hauts responsables de la Transition à faire leur déclaration légale de patrimoine, conformément aux textes en vigueur. Et ceci dans un souci de transparence dans la gestion des affaires de l'Etat.

ACTUALITE ECONOMIQUE

Impacts économiques de la crise politique

Importation massive de PPN. Actuellement, 80% des produits de première nécessité en vente sur les marchés sont importés. C'est notamment le cas de la grande majorité des produits de base comme l'huile alimentaire, le riz et les pâtes. Toutefois, les pays de provenance se sont diversifiés.

Marchés publics : les entrepreneurs dans le doute. Le volume des marchés publics a connu une baisse importante depuis le mois de février. L'octroi des marchés se poursuit mais les opérateurs font preuve d'une certaine réticence pour répondre aux appels d'offres, de peur que les règlements ne soient pas assurés ou qu'ils soient perturbés en raison des priorités du gouvernement. « *Les appels d'offres existent toujours mais nous ne voulons pas prendre de risque. Il faudra tout d'abord vérifier que le budget afférent existent bel et bien auprès des ministères concernés par les marchés* », explique un entrepreneur. « *Par ailleurs, nous ne savons pas encore exactement quelles sont les priorités actuelles de l'État. Il peut à tout moment décider de ne pas effectuer le paiement au profit d'un autre ouvrage. Déjà, même avec la stabilité, le paiement de la TVA a toujours été un problème pour les entrepreneurs* », poursuit-il.

Relations avec les bailleurs de fonds, coopération Sud-Sud

Textile : lobby malgache en faveur de l'AGOA. Face à la menace de suspension de l'AGOA, des chefs d'entreprises franches vont se rendre au Kenya dans le cadre du 8ème Forum. « *Il s'agit d'obtenir le maintien de l'AGOA en rappelant que nous ne pouvons pas être victimes de la situation politique qui prévaut actuellement* », a indiqué Andriamampianina Ravelontsoanandrasana Benjesthine, membre de la délégation. Madagascar fait partie des pays bénéficiaires de l'AGOA depuis presque 10 ans. Près de 100.000 emplois directs et 300.000 emplois indirects ont été créés. L'Accord contribue à 60 % des entrées de devises. Sa

suspension officielle, si elle a lieu, serait effective à la fin de l'année et pourrait conduire à la fermeture de centaines d'entreprises.

Forum de l'AGOA des 5 et 6 août à Nairobi : demande de sursis. Le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) de Madagascar a demandé aux autorités américaines de reporter l'évaluation du dossier du pays à juin 2010 (au lieu d'octobre 2009). Les Etats-Unis ont laissé entendre que Madagascar pourrait se voir exclure du système d'Accords en raison de la situation « *anticonstitutionnelle* » qui règne dans le pays. De ce système mis en place en 2000 par l'administration Clinton dans le but de favoriser l'accès des produits africains au marché américain par le biais de mesures préférentielles (franchise douanière, exonération de quota…), dépendraient quelques 100.000 emplois et quelques 500.000 personnes. Le délai demandé s'appuie sur l'espoir que d'ici juin 2010 la situation politique aura évolué d'une manière telle que Madagascar sera à nouveau éligible.

Le président de la HAT estime que l'Accord de Maputo pourra plaider en faveur de la poursuite des avantages de l'AGOA. Le ministre de l'industrie et de l'économie a déclaré que les autorités américaines statueront en octobre sur la demande de report d'examen du dossier du pays. Lors du Sommet annuel de l'AGOA au Kenya, la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, avait insisté sur la conditionnalité de l'octroi des avantages douaniers prévue par cette loi, et notamment sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme.

AGOA : le comité des travailleurs renforce le lobbying. La présence d'une délégation malgache au forum de l'AGOA au Kenya, au début du mois, est restée sans effet. Le maintien des avantages procurés par l'AGOA reste très incertain. Néanmoins le comité des travailleurs pour la défense de l'éligibilité à l'AGOA ne compte pas baisser les bras. Le lobbying se poursuivra et cette fois-ci en haut lieu. «*Comme prochaine étape, nous pensons remettre directement en main aux autorités de Washington une lettre des travailleurs, dans le courant du mois de septembre* », indique un responsable.

TGV Europe : préférences commerciales, réalités économiques... et dignité. Le site de TGV Europe proteste contre les conditionnalités de l'AGOA : « *L'avenir de milliers de travailleurs est suspendu à l'attente de la décision des Etats-Unis d'exclure Madagascar de l'AGOA. […] Les USA font comprendre au peuple Malagasy que le patron c'est eux ! J'appelle cela la légalité et le retour à l'ordre constitutionnel aux forceps ! […] Et notre dignité et notre souveraineté ? […] Quant aux effets de la suppression du bénéfice de l'AGOA, que l'on nous dise clairement ce qu'ils ont eu réellement comme impact sur notre économie : quels produits ? Quelles quantités ? Quels montants sur nos exportations ? Et pour être complet, quels montants de salaires et surtout quel salaire moyen dans nos zones franches et quelles conditions de travail et sociales pour les nôtres ? […] AGOA ou pas, quand on touche aux intérêts des grands, c'est comme toucher au fruit défendu. […] Point n'est besoin d'AGOA et autres mesures dites de facilité, penons-nous en charge et avançons comme l'a fait le Maire d'Antananarivo de 2009* ».

Madagascar parmi les bénéficiaires potentiels de la suspension des intérêts de la dette par le FMI : si la crise trouve rapidement une solution consensuelle et inclusive, le retour des financements des bailleurs de fonds se fera dans des conditions plus avantageuses. « *Madagascar peut faire partie des pays qui bénéficient du non remboursement des intérêts de la dette contractée auprès du FMI* », a déclaré à *Midi* Pierre van den Boogaerde, représentant résident du FMI. L'institution a annoncé fin juillet la suspension, jusqu'à la fin 2011, du paiement des intérêts dus par les pays pauvres et un accroissement sans précédent des appuis financiers qu'il leur accorde et qui pourraient atteindre 17 milliards de dollars d'ici 2014.

La Banque mondiale se dote d'un nouveau gestionnaire pays en la personne d'Adolphe Brizzi, agro-économiste italien, ancien de la FAO et cadre de la BM depuis presque 20 ans. Conformément à la réglementation prévalant dans les pays gérés par des « *gouvernements de facto* », la BM ne réapprovisionnera pas ses comptes sauf pour trois programmes d'urgence, à savoir la nutrition, la lutte contre le Sida et sa prévention, et la sécurité alimentaire d'urgence.

Nouvelle orientation du programme FID de la Banque mondiale : d'un montant de 40 millions de dollars, le projet 2009-2011 du Fond d'Intervention pour le Développement accorde la priorité à la sécurité alimentaire et à la reconstruction post-cyclonique. En raison de la crise, le décaissement du programme n'a été autorisé qu'au 20 juillet, au même titre que celui de la nutrition et de la lutte contre le VIH/ Sida, alors que cela fait plusieurs mois que l'accord a été signé.

La nouvelle année scolaire s'annonce difficile pour les enseignants communautaires (FRAM) : La Banque mondiale, à travers son fonds catalytique, vient de suspendre la subvention allouée à ces suppléants. D'un montant de 80.000 Ariary, elle sera amputée de 30% à partir de la nouvelle année scolaire. A l'heure actuelle, déjà, certains parents n'arrivaient pas à régler leur cotisation mensuelle. Les circonscriptions scolaires (Cisco) sont sensées y suppléer mais les crédits alloués sont insuffisants. 36.000 enseignants FRAM sur les 40.000 recensés par le ministère de l'Éducation nationale dépendent de ces subventions ministérielles.

Le projet IMAILA : l'Inde soutient Madagascar dans le domaine des TIC. Madagascar vient de rejoindre le programma indien du *Pan African e-network*. L'annonce a été faite par le ministre des Télécommunications, des Postes et des nouvelles technologies. D'un montant de 130 millions de dollars, ce programme, financé par l'Inde, vise à aider les pays africains en matière de TIC. Baptisé IMAILA à Madagascar, il consiste en un soutien à l'e-gouvernance, la télé-médecine et au télé-enseignement. Du matériel a déjà été reçu et sera installé dans l'enceinte du ministère. « *C'est ici que nous allons sortir des savants, des gens qui vont innover, qui vont prendre en main le destin de ce pays* » déclare le ministre qui promet par ailleurs l'arrivage d'autres lots de matériels (réception, V-Sat et paraboles), « *qui permettront à Madagascar d'être relié à l'étranger par la technologie de pointe des satellites* ». Il explique par ailleurs que le volet e-gouvernance prévoit la mise en place d'un système de visioconférence qui permettra d'assurer une liaison 7 jours sur 7, 24h sur 24, avec les 50 chefs d'Etat concerné par ce projet. Tandis que le ministre prend soin d'insister sur le fait que l'Etat n'a pas eu à engager le moindre centime pour la mise en oeuvre de ce projet, certains, tels le journaliste Jeannot Ramambazafy de *Madagate*, se réjouissent des miracles de la « *coopération Sud-Sud* ».

Relation indo-malgache : renforcement de la coopération en direction des PME. Une somme de 30 milliards de dollars sera octroyée par le gouvernement indien d'ici 2010 pour financer les moyennes entreprises. L'Inde accordera annuellement des bourses d'études à 20 étudiants. Les Indiens disposent de moyens financiers, techniques et technologiques considérables, et d'après le ministre du Commerce, Rakotonirina Jean Claude, c'est un grand marché qui offre des opportunités à exploiter, bien avant les marchés européens. Ses produits peuvent être rentables en termes d'accès et de coût. Le renforcement de cette relation est confirme à l'objectif du gouvernement malgache actuel, qui est l'ouverture sur tous les plans et la diversification de ses partenaires. L'Indo-Madagascar Chamber of Commerce and Industry célèbre cette année son troisième anniversaire. L'effectif de ses membres dépasse les 3.000, dont une centaine de Malgaches.

Commission européenne : 2,8 millions d'euros pour d'aide d'urgence à la population du Sud. La chargée d'affaires de la Commission a déclaré : « *La sécheresse observée cette année dans le Sud du pays a été sévère, plongeant de nombreux habitants dans des difficultés alimentaires. La Commission européenne poursuit son action de solidarité à l'égard des populations vulnérables et particulièrement des enfants. Cette nouvelle décision de financement permettra de leur fournir de la nourriture, l'accès aux services de santé, à l'eau et à l'assainissement. Les fonds européens serviront aussi, plus globalement, à renforcer la sécurité alimentaire dans 44 communes* ». Lors des 5 dernières années, 3 récoltes ont été insuffisantes et les perspectives pour 2009 sont mauvaises. En clair, il s'agit d'une aide purement humanitaire, indépendante du contexte politique actuel. Depuis 2006, la Commission européenne a adopté 7 décisions de financement d'aide humanitaire pour Madagascar, d'un montant total supérieur à 11,5 millions d'euros. Les projets financés par la Commission sont mis en œuvre par des ONG, les agences spécialisées des Nations unies et par la Croix-Rouge.

Coopération : des sanctions planent sur la Grande Ile. Après l'échec de Maputo II, les bailleurs de fonds et partenaires économiques de Madagascar se conformeront à la position de la Communauté africaine. Le message de Joaquim Chissano, chef de l'équipe de médiateurs, était clair, après l'échec des négociations. Le reste de la communauté internationale se conformera à la position de la SADC par rapport à l'évolution de la situation politique à Madagascar. Une position qui devrait être connue à l'issue du 29éme Sommet des chefs d'État de la SADC, à Kinshasa, du 2 au 9 septembre.

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, environnement, ressources naturelles

Un bloc pétrolier pour Varun International. La compagnie indienne de production d'acier, qui cherche à se diversifier dans les mines, le pétrole et le gaz, n'est pas rebutée par la crise politique. Ainsi, Varun Petroleum Madagascar, dont la maison mère est enregistrée à Maurice, vient de se voir attribuer un bloc de prospection pétrolière on shore d'une superficie de plus de 5.000 km², situé au sud de Mahajanga, juste au-dessus de celui attribué à une autre société indienne, Essar Energy. Plusieurs autres filiales du groupe possèdent déjà à Madagascar des permis de prospection de l'uranium sur une superficie de plus de 6000 Km² et ont pris des options sur d'autres permis. Pour gérer ce portefeuille de permis miniers, une *joint venture* vient d'être créée sous le nom de Varun Energy Corporation, avec pour partenaires deux organismes gouvernementaux malgaches : l'OMNIS et l'Institute for the Science and Technique of Nuclear Energy (INSTN). Présent depuis un an et demi à Madagascar, le groupe Varun International a déjà fondé en février 2009 deux nouvelles sociétés pour développer des activités dans l'agriculture et la production d'éthanol.

Secteur minier : un guichet unique implanté à Ambanja. La découverte du gisement de pierres précieuses de démantoïde à Ambanja a engendré une grande ruée. Des opérateurs et des mineurs se sont installés sur les lieux afin de profiter de cette manne. Depuis le mois d'avril, le nombre de travailleurs sur le site est passé de 7.000 à 20.000. Afin de contrôler la sortie des ressources, le ministère de l'Énergie et des mines a décidé la mise en place d'un guichet unique. « *Avec la collaboration des Forces de l'ordre et les services de Douanes, un comptoir unique sera mis en place. Il devra faciliter le contrôle des redevances et éviter les exportations illicites des pierres* », affirme le ministre. Par ailleurs, le site d'exploitation a été déclaré zone réservée. Selon le Code minier, il s'agit d'un régime spécial qui consiste à attribuer des permis d'exploitation aux mineurs qui y travaillent. Ces derniers devront se regrouper dans une association qui sera reconnue officiellement par l'État. « *La déclaration de ce site en zone réservée*

officialise le travail du mineur sur le site. Ce procédé permettra de gérer l'anarchie » explique un technicien. Avec la Russie et la Namibie, Madagascar est le troisième pays à disposer du démantoïde. [*Classé parmi les pierres précieuses et très prisé dans la variété grenat, le démantoïde possède un indice de réfraction assez élevé. Il a un éclat presque identique à celui du diamant*].

Les projets d'exploitation des gisements d'uranium en suspens. Les compagnies intervenant dans ce secteur ont, en majorité, suspendu leurs activités. Les crises nationale et internationale les ont frappées de plein fouet. Près de 15 compagnies y interviennent pour une durée moyenne d'implantation de deux ans. Elles sont coréennes, anglaises et israéliennes et sont en phase de prospection.

Les terres inaccessibles aux étrangers : les nouveaux investisseurs à Madagascar devront encore patienter. La loi foncière mise en application en décembre 2008 ne prévoit aucune interdiction quant à l'acquisition de terrains par les étrangers. Cependant lors d'une récente visite en province, Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du territoire, a annoncé la suspension de la cession de terres aux étrangers. Néanmoins, la loi en vigueur n'autorise pas les services fonciers à réfuter les demandes d'acquisition de propriété foncière. Ces dernières seront donc classées jusqu'à nouvel ordre. Pour ce qui est des octrois en cours, les procédures seront suspendues. Selon *L'Express*, des projets ont été totalement annulés. C'est le cas de celui de la société Daewoo et celui de la société indienne Varun international. Au niveau de l'EDBM, aucune demande officielle relative à l'acquisition foncière ne serait actuellement enregistrée. Par contre, des intentions auraient été déposées.

Réserve de Masoala : 4.000 personnes exploitent illégalement les bois précieux. Le Zoo de Zurich est extrêmement préoccupé par ce qui se passe actuellement dans ce parc national. Selon le rapport des principaux partenaires des secteurs financier et environnemental à Madagascar, près de 4.000 personnes se trouveraient actuellement illégalement dans le parc. Les pillards coupent le précieux bois de rose sans personne pour les en empêcher et braconnent les animaux protégés. Les chefs de bandes ne reculent devant rien et menacent la population locale et les collaborateurs du parc national de leurs armes. Différentes organisations internationales de protection de la nature, des représentants des ambassades de plusieurs pays, ainsi que la Banque mondiale et la banque de développement KfW joignent leurs efforts pour aider le gouvernement de Transition de Madagascar à résoudre la crise. L'UNESCO a également été alertée. Après le coup d'Etat en mars dernier, qui a bouleversé la population civile de Madagascar, le gouvernement a perdu le contrôle des richesses naturelles dans les parcs nationaux et les réserves.

Environnement et forêts : le budget de fonctionnement en crise. À l'instar des autres secteurs d'activités, ceux de l'environnement et des forêts ne sont pas épargnés par les impacts de la crise. En ce qui concerne ce ministère, en particulier, il ne dispose plus de budget de fonctionnement depuis le mois de mars, rendant difficile la réalisation des projets de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement en général. Le pillage des bois précieux dans les parcs nationaux de Masoala et de Marojejy et qui s'étend actuellement vers la forêt de Makira, témoigne de la gravité de la situation.

50.000 titres fonciers distribués jusqu'à fin 2009, tel est le défi du ministère de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire. C'est la direction du Domaine et de la Topographie qui va se charger de la distribution des 50.000 titres fonciers. Ce sont les terrains qui ont déjà fait l'objet d'une décision d'un tribunal foncier ambulant qui sont concernées par cette opération. Beaucoup de dossiers restent stockés au niveau du service des Domaines et de ses antennes régionales. Les propriétaires des terrains devront payer

10.000 Ar pour l'octroi du titre. Le ministère, quant à lui, prendra en charge les dépenses pour la distribution des livres fonciers.

Sécurité alimentaire – devenir du groupe Tiko

Système de Riziculture Intensive (SRI) : doublement du rendement. Au lieu de récolter 2 à 3 tonnes de riz par hectare, le SRI permet d'obtenir le double de ce rendement, soit 5 à 17 tonnes, en fonction des années d'expérience. Actuellement, peu d'agriculteurs pratiquent cette technique, faute de formation et par peur de la nouveauté. Ils ont encore besoin d'assistance avant de pouvoir appliquer et vulgariser ce mode de culture. Le SRI est connu dans le pays depuis 20 ans. De nombreuses tentatives de vulgarisation ont été entreprises mais jusqu'à présent, aucune coordination effective n'a été constatée. Le SRI est une technique souple. Néanmoins, il a comme base le bon dosage d'eau lors de l'irrigation et le respect d'une certaine distance entre les pousses lors du repiquage. Créé en décembre 2008, le groupement SRI Madagascar rassemble une vingtaine de membres dans toute l'île. La technique nécessite l'utilisation d'engrais biologiques. L'apprentissage de son dosage est l'une des offres proposées par le groupement. La mise en place d'une plate – forme SRI a été décidée en septembre 2008 lors d'un atelier au Palais d'Iavoloha. Elle réunit le ministère de l'Agriculture et l'ensemble des projets des organisations non gouvernementales.

Antsirabe : des employés font tourner l'usine Tiko. La direction générale du groupe avait annoncé la cessation de ses activités mais début août des employés assuraient encore l'exécution de certaines commandes et la traite du troupeau de vaches laitières était encore effectuée pour la confection de fromage. La production de margarine pourrait devoir s'interrompre, faute de matière première. La production d'huile alimentaire est interrompue.

Tiko réclame la cessation des réquisitions en vertu des Accords de Maputo I. Les dirigeants du groupe demandent aux autorités locales de Toamasina l'application immédiate de l'article 5 de l'accord Maputo n°2 lequel dispose que « *les autorités de la Transition prennent l'engagement de veiller à la protection de la famille et des biens du Président Ravalomanana* ». Ils dénoncent la réquisition, le 14 août, de 160 tonnes de farine produites par l'usine Mana en faveur des caisses du Trésor. 5 tonnes de riz auraient également été prélevées le 17 août, en vue d'une donation aux sinistrés de l'incendie de Foulpointe. *Midi* rappelle que les avocats de l'entreprise ont demandé à maintes reprises à ce qu'on mette fin à ces pratiques, et à ce qu'on procède à la confrontation des comptes car, selon eux, leur client aurait déjà payé plus qu'il n'aurait dû. Jusqu'ici, observe *Midi*, aucun chiffre exact sur les versements sur le compte du Trésor public et aucune quantité des produits de Tiko mis en vente réellement, n'ont été révélés. Outre ces réquisitions, le groupe Tiko se plaint des stratagèmes visant à empêcher la reprise d'activités de ses autres usines et notamment du blocage dans le port de Toamasina de containers Tiko contenant des pièces de rechange indispensables . Cependant, certaines usines de fabrications de produits laitiers commenceraient à reprendre leurs activités.

Procès Tiko : verdict attendu. L'affaire a été mise en délibéré. Les avocats du groupe Tiko réclament la suppression de la « *Cellule opérationnelle* » et le retour des dirigeants officiels de la société. Ils demandent en outre la cessation des voies de fait à l'encontre de leur client et réclament la confrontation des comptes sur les produits et biens réquisitionnés et mis en vente par la HAT, ainsi que le descellage des stocks encore disponibles. Le groupe n'est pas déclaré en faillite et de ce fait aucun intrus n'a le droit de s'immiscer dans sa gestion, selon la loi régissant les entreprises malgaches, ont défendu les avocats. Mais en attendant, les pillages du stock restant au port de Toamasina continuent de jour et de nuit, et ce, d'une manière accélérée. Le ministre du Commerce de la HAT, Jean-Claude Rakotonirina l'a

confirmé lors d'un point de presse, tout en révélant le nom de diverses personnes et entités impliquées dans ces trafics. Les pilleurs semblent pressés de vider au plus vite le stock restant, encore estimé à 10.000 T. Dans la foulée, la Cellule opérationnelle refuse de faire une passation de tous les documents au ministère du Commerce. Le politicien Voninahitsy Jean Eugène a dénoncé l'implication du ministre lui-même dans ces malversations.

La suspension des activités de la « *Cellule opérationnelle* », de Tiko, dénoncée par *La Vérité*. Le Chef de Région Atsinanana vient en effet de suspendre par un simple arrêté les activités de cet organe chargé de la vente des produits de la société Tiko stockés au port de Toamasina. Pour le quotidien, cette décision foule au pied un principe élémentaire de droit puisqu'un simple arrêté régional suspend l'application d'un arrêté interministériel. Qui a poussé ce représentant de l'Etat à prendre cette décision ? Peut-être les bruits qui circulent autour de la « *Cellule opérationnelle* » ont-ils conduit le chef de Région à prendre ces mesures radicales, qui vont à l'encontre de l'intérêt de l'Etat puisque la structure était censée collecter la recette des ventes des produits Tiko pour dédommager l'Etat du manque à gagner sur ses recettes fiscales. Si certains de ses membres ont fait l'objet d'une enquête pénale suite aux doléances déposées par certaines personnes, l'affaire semble avoir été classée sans suite pour des raisons inconnues. La mise en place de cette structure a évidemment été fortement contestée par les partisans de l'ancien Président.

Vakinankaratra : Tiko rouvre ses portes. L'usine Tiko d'Andranomanelatra sera de nouveau opérationnelle. En effet, deux jours après la signature de la Charte de Maputo, les dirigeants de l'entreprise agroalimentaire ont rassemblé tous les agents en vue d'une réunion d'information. Certains employés ont déjà commencé à travailler une demi-journée par jour. Selon les responsables, la vente des produits Tiko s'effectuera dorénavant exclusivement auprès des centres de distribution agréés. Quant aux magasins Magro, ils resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Riz de Tiko stocké au port de Toamasina : Pety Rakotoniaina se défend. Le président de la Délégation spéciale de la commune de Fianarantsoa a répondu à l'accusation du ministre du Commerce, Jean Claude Rakotonirina. Il s'est déclaré exempt de tout reproche, tout en impliquant à son tour le ministre dans cette affaire. Pety Rakotoniaina a soutenu que lui-même et l'ancien parlementaire Jean Eugène Voninahitsy avaient acheté du riz de Tiko au même titre que les autres clients, dont de hauts responsables du pouvoir de la Transition. «*Monsieur le ministre du Commerce est parmi ceux qui en avait acheté et obtenu une importante quantité. Nous attendons s'il a le courage de nous démentir*», a-t-il affirmé. Le PDS a ajouté qu'il avait réparti son quota de riz en faveur des Régions et des différents opérateurs, qui vont le commercialiser.

Journée de l'économie à l'université d'Ankatso : le Pr Hugues Rajaoson, appelé à intervenir dans le cadre de cette manifestation, a souligné que l'Etat et les acteurs du secteur agricole n'ont jamais élaboré une vraie politique alimentaire qui consiste à faire des choix sur les cultures destinées à nourrir la population et sur les ressources à leur affecter.

Divers

La Chine et la France principaux partenaires commerciaux de Madagascar : la *Newsletter de Gasynet* indique que depuis le début de l'année, la Chine et la France constituent les deux principaux pays de provenance des marchandises importées sur le territoire malgache, le 1er avec 39% du total, le second avec 18%. Suivent ensuite l'île Maurice et l'Afrique du Sud. La France et la Chine constituent également les deux premiers pays d'exportation : la France en

pôle position cette fois-ci avec 29%, tandis que le Chine représente 19%. Un article de *Midi* rappelle que la Chine est venue se positionner sur des marchés autrefois dominés par d'autres, notamment dans l'automobile, l'équipement industriel, les machines de travaux publics.

Travail au Canada : des candidats dépités réclament un remboursement. Subodorant une arnaque à grande échelle, des candidats, ayant déjà déposé leur dossier pour un travail au Canada, réclament le remboursement de leurs frais. Ils pointent du doigt une agence privée de recrutement qui leur aurait demandé de payer une importante somme d'argent. Certains ont déclaré avoir déboursé plus de 800.000 Ariary, d'autres le double. La plupart d'entre eux sont originaires des provinces. Ils seraient près de 400 à avoir engagé des frais. Le bureau de placement n'a pas déposé de demande d'agrément à la direction de l'Emploi et de la formation professionnelle du ministère de la Fonction publique. «*Certes, l'agence est constituée légalement en tant que société mais elle n'a pas encore déposé une demande d'agrément pour l'envoi de travailleurs à l'étranger. Il y a tout un tas de procédures avant l'obtention d'un agrément*», a précisé un responsable du ministère, avant d'ajouter que «*l'article 249 du code de travail stipule qu'aucuns frais ne peuvent être exigés du travailleur en contrepartie de la mise en relation avec son éventuel employeur sous peine de sanction*». L'histoire se répète-t-elle ? Cet épisode survient en effet après l'affaire «*Bahamas*» qui, en 2007, a défrayé la chronique. A l'époque, Steeve Turmel, agent de recrutement, a soutiré près de 415 millions d'Ariary aux 4.000 candidats retenus.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, La Vérité (Madagascar), Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), L'Express de Maurice, Actualité de Mayotte, Sobika, TopMada, Mydago, Times of Madagascar, Clicanoo (Réunion),), Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, PANA, APA, News Press, Xinhua, IRIN, Afrik.com, Afriquejet.com, Les Afriques, Courrier international, RFI, TV5 Monde, Blog d'Alain Rajaonarivony, blog Malagasy aho, Pimaso.info, orange.mg, moov.mg, Gasynet

Taux de change : au 31/08/2009, 1 euro = 2750 Ariary (cours pondéré)
Au 31/01/2009, le cours était encore inférieur à 2500 Ar pour 1 euro.

Les revues de presse des mois antérieurs sont consultables sur le Blog
http://justmad.canalblog.com/
DROITS DE L'HOMME à MADAGASCAR

Vous pouvez vous y abonner

Le Blog propose en outre une sélection d'analyses, des « *libres opinions* »
et des documents de référence parus dans la presse malgache